

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00920

Numéro SIREN : 780 129 987

Nom ou dénomination : RENAULT s.a.s

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt 16719

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
2 avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Mazars
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Renault s.a.s.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Exercice clos le 31 décembre 2021
Renault s.a.s.
Société par Actions Simplifiée
13-15, quai Le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
2 avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Mazars
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Renault s.a.s.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Renault s.a.s. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Comme précisé dans la note B.8. de l'annexe aux comptes annuels et conformément à l'avis n°34 du Conseil national de la comptabilité, votre société a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive. La détermination de la valeur d'équivalence de ces titres est établie sur la base des règles et des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Notre appréciation de cette valeur d'équivalence s'est fondée sur le résultat des diligences mises en œuvre dans le cadre de l'audit des comptes du Groupe Renault pour l'exercice 2021.

Estimations comptables importantes

Lors de l'arrêté de ses comptes, la société Renault s.a.s. est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur comptable des actifs immobilisés (notes B.7. et D.1.), les titres de participation des sociétés non contrôlées (notes B.8. et D.3.), la provision pour garantie des véhicules (notes B.3. et E.3.), la provision pour engagement de retraite et autres avantages au personnel à long terme (notes B.12. et E.2.), les provisions pour restructuration et mesures d'adaptation des effectifs (notes B.12. et E.3.) et la provision pour ventes avec engagement de reprise (notes B.12. et E.3.).

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et apprécié sur cette base le caractère raisonnable des estimations réalisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

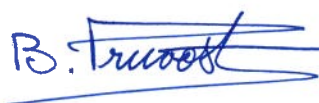
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 25 février 2022

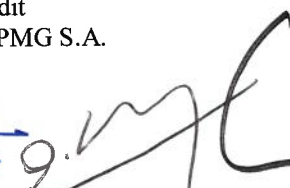
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

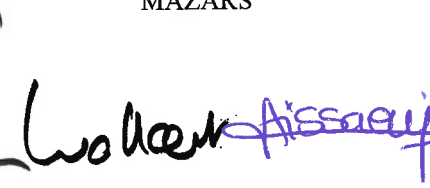
MAZARS



Bertrand Pruvost



Géraldine Lebrun



Loïc Wallaert



Mériem Aïssaoui

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

AU 31 DECEMBRE 2021

(Conseil d'Administration du 17 février 2022)

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

	page
ETATS DE SYNTHESE	
COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF	6
TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
ANNEXE AUX COMPTES	
A - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	8
B - REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
C - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT	14
D - ANALYSE DU BILAN ACTIF	21
E - ANALYSE DU BILAN PASSIF	32
F - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	38

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2021	2020
Ventes de biens	35 606	34 492
Refacturations et autres prestations	3 139	3 223
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note C.1)	38 745	37 715
Production stockée	(52)	24
Production immobilisée	7	26
Reprises sur provisions (Note C.4.1)	1 346	1 170
Transferts de charges	9	9
Autres produits (Note C.2.2)	734	889
PRODUITS D'EXPLOITATION	40 789	39 833
Achats de matières premières et autres approvisionnements	29 637	28 874
Variation de stocks	(9)	45
Autres achats et charges externes (Note C.2.1)	7 886	8 086
Impôts, taxes et versements assimilés (Note C.3)	194	185
Salaires et traitements	1 844	1 640
Charges sociales	414	593
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	451	517
- sur actif circulant : dotations aux provisions (Note C.4.2)	311	377
- pour risques et charges : dotations aux provisions (Note C.4.2)	880	1 016
Autres charges	498	776
CHARGES D'EXPLOITATION	42 106	42 109
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 317)	(2 276)

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2021	2020
BENEFICE ATTRIBUE	96	93
PERTE SUPPORTEE	0	(9)
Produits des titres et créances rattachées	2 639	388
Reprises de provisions et autres produits	62	101
Dotations aux provisions et autres charges	(1 163)	(210)
PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS (Note C.5)	1 538	279
Différences de change	2	(3)
Dotations nettes de provisions pour risques de change	0	0
PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note C.6)	2	(3)
Intérêts perçus et autres produits assimilés	3	15
Intérêts versés et autres charges assimilées	(168)	(69)
Reprises de provisions des prêts	18	7
Dotations aux amortissements et provisions des prêts	(21)	(16)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note C.7)	(168)	(63)
RESULTAT FINANCIER	1 372	213
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	151	(1 979)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	10
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78	36
Reprises de provisions	545	373
PRODUITS EXCEPTIONNELS	626	419
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	394	316
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	78	26
Dotations aux amortissements et provisions	508	596
CHARGES EXCEPTIONNELLES	980	938
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note C.8)	(354)	(519)
IMPOT SUR LES BENEFICES (Note C.9)	2	11
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(201)	(2 487)

BILAN

ACTIF (en millions d'euros)	2021			2020
	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note D.1)	919	774	145	151
Terrains et constructions	465	327	138	151
Outillages spécifiques	7 296	6 578	718	671
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	887	801	86	100
Autres immobilisations corporelles	354	303	51	113
Immobilisations corporelles en cours	117		117	118
Avances et acomptes	62		62	143
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note D.1)	9 181	8 009	1 172	1 296
Participations évaluées par équivalence (Note D.2)	14 524	73	14 451	13 042
Autres participations (Note D.3)	2 628	2 384	244	218
Créances rattachées à des participations (Note D.4)	308	0	308	342
Autres immobilisations financières (Note D.5)	429	132	297	226
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 889	2 589	15 300	13 828
ACTIF IMMOBILISE	27 989	11 372	16 617	15 275
Matières premières et autres approvisionnements	304	44	260	210
En-cours de production	64	0	64	71
Produits intermédiaires et finis	1 125	117	1 008	1 008
STOCKS ET EN-COURS (Note D.6)	1 493	161	1 332	1 289
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES (Note D.7)	85	14	71	103
Clients et comptes rattachés (Note D.8)	3 711	732	2 979	2 890
Autres créances (Note D.9)	918	9	909	1 043
CREANCES	4 629	741	3 888	3 933
DISPONIBILITES	52		52	19
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Note D.10)	409		409	406
ACTIF CIRCULANT	6 668	916	5 752	5 750
ECART DE CONVERSION ACTIF (Note D.10)	25		25	43
TOTAL ACTIF	34 682	12 288	22 394	21 068

BILAN

PASSIF (en millions d'euros)	2021	2020
Capital	534	534
Primes d'apport	2 070	2 070
Réserve légale	53	53
Autres réserves	1	1
Ecart d'équivalence	2 770	2 042
Report à nouveau	(2 721)	(234)
Résultat	(201)	(2 487)
Provisions réglementées	325	293
CAPITAUX PROPRES (Note E.1)	2 831	2 272
AUTRES FONDS PROPRES	8	8
TOTAL FONDS PROPRES	2 839	2 280
Provisions pour engagements de retraite (Note E.2)	728	767
Autres provisions pour risques et charges (Note E.3)	2 244	2 303
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 972	3 070
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38	14
Emprunts et dettes financières divers	5 585	4 477
DETTES FINANCIERES (Note E.4)	5 623	4 491
Fournisseurs et comptes rattachés (Note E.5.1)	6 075	6 005
Dettes fiscales et sociales	1 061	955
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	244	270
Autres dettes (Note E.5.2)	2 005	2 015
AUTRES DETTES	9 385	9 245
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Note E.6)	1 556	1 948
ECART DE CONVERSION PASSIF (Note E.6)	19	34
TOTAL PASSIF	22 394	21 068

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	2 021	2 020
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net comptable	(201)	(2 487)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	1 573	665
Dotations nettes relatives aux provisions réglementées	32	(61)
Dotations nettes relatives aux provisions	(97)	468
Plus-values de cession d'éléments d'actifs	0	(12)
Plus-values sur cession bail réintégrées	0	0
Charges activées	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 307	(1 427)
Variation du besoin en fonds de roulement		
Stocks et en-cours	(43)	13
Clients et comptes rattachés	(70)	341
Autres créances d'exploitation	162	189
Fournisseurs et comptes rattachés	54	(1 331)
Autres dettes d'exploitation	(295)	(590)
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 115	(2 805)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (Note D.1)	(378)	(500)
Acquisitions de titres de participation (Notes D.2, D.3 & D.4)	(1 850)	(138)
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	78	36
Diminution (augmentation) nette des autres immobilisations financières (Note D.5)	(38)	(16)
Variation des dettes et créances sur immobilisations	(27)	(37)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(2 215)	(655)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires (Note E.1)	0	0
Variation des autres fonds propres	0	(12)
Diminution (augmentation) nette des prêts rémunérés aux conditions de marché		
Augmentation (diminution) nette des dettes porteuses d'intérêts	1 108	3 486
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	1 108	3 474
VARIATION DE TRESORERIE (1)	8	14
Trésorerie d'ouverture	5	(9)
Trésorerie de clôture	13	5

(1) La trésorerie comprend les soldes de banque débiteurs ou créditeurs (ces derniers correspondant à des découverts momentanés) et les valeurs mobilières de placement.

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 22 394 millions d'euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage une perte de 201 millions d'euros.

L'exercice commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. L'exercice 2021 s'est clos le 31 décembre 2021.

Les comptes de l'exercice 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Renault s.a.s le 17 février 2022.

Les comptes de la société Renault s.a.s sont inclus dans les comptes consolidés de Renault S.A. (Renault Group).

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 apparue au premier trimestre 2020 et la pénurie de semi-conducteurs depuis le début de l'exercice 2021, le marché automobile mondial a connu une légère progression de 0,5 % par rapport à l'exercice 2020 (-14,2 % en 2020).

Renault s.a.s a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 38,7 milliards d'euros contre 37,7 milliards d'euros en 2020, soit une progression de 2,7%. Les ventes de véhicules neufs (VP+VU) représentent 22,2 milliards d'euros (contre 23 milliards d'euros en 2020) correspondant à un volume de 1 693 milliers de véhicules vendus (contre 1 726 milliers en 2020) et les ventes de composants automobiles s'établissent à 8,6 milliards d'euros contre 8,1 milliards d'euros en 2020. L'évolution positive du chiffre d'affaire s'explique par l'évolution favorable des ventes de véhicule d'occasion pendant l'exercice 2021.

La société Alliance Auto Rostec B.V. qui était la société mère du groupe AVTOVAZ est en cours de liquidation à la date du 31 décembre 2021 et a distribué sous forme d'un acompte sur boni de liquidation les titres de la société Lada Auto Holding (société immatriculée en Russie qui est désormais la détentric de 100% des titres AVTOVAZ). Il a en conséquence été considéré que Renault s.a.s n'avait plus le contrôle exclusif d'Alliance Auto Rostec B.V. et par conséquent ces titres ne peuvent plus être comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence. La valeur historique de ces titres est désormais comptabilisée en autres titres de participation et une provision pour dépréciation a été comptabilisée afin d'avoir une valeur nette comptable correspondant au montant du boni de liquidation résiduel qui sera reçu en 2022 au moment de la clôture de cette liquidation. Les titres AVTOVAZ ayant été apportés par Alliance Auto Rostec B.V. à Lada Auto holding préalablement à sa mise en liquidation pour une valeur supérieure à la valeur comptable à la date de prise de contrôle d'Alliance Auto Rostec B.V. par Renault s.a.s (28 décembre 2016), le montant de l'acompte sur boni de liquidation est supérieur à cette valeur comptable historique pour un montant de 288 millions d'euros comptabilisé dans le résultat financier de la période.

En 2021, la filiale RCI Banque a versé un dividende de 1 000 millions d'euros (aucun dividende en 2020) comptabilisé dans le résultat financier.

Le 14 décembre 2021 Renault s.a.s a signé l'accord social triennal Re-Nouveau France 2025. Cet accord structurant définissant la France comme le centre stratégique et industriel des activités porteuses d'avenir de Renault Group s'accompagne d'un nouveau dispositif de Rupture Conventionnelle Collective pour 2022 pour un maximum de 1 153 personnes. Cet accord a donné lieu à la comptabilisation de provisions pour restructurations et mesures d'adaptations des effectifs.

Avec un résultat courant 2021 bénéficiaire de 151 millions d'euros, un résultat exceptionnel déficitaire de 354 millions d'euros, un produit d'impôt de l'exercice de 2 millions d'euros, Renault s.a.s réalise, cette année, une perte nette de 201 millions d'euros.

Les flux nets d'exploitation de Renault s.a.s positifs de 1 115 millions d'euros, en hausse de 3 920 millions par rapport à 2020 (flux négatif de 2 805 millions d'euros) assortis d'investissements nets pour 2 215 millions en hausse de 1 560 millions d'euros par rapport à 2020 ont dû être couverts par une augmentation des dettes à hauteur 1 108 millions d'euros. Au 31 décembre 2021, dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie, Renault s.a.s est en position emprunteuse vis-à-vis de Renault S.A. de 5 585 millions d'euros (contre 4 440 millions d'euros en 2020).

B. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la société Renault s.a.s ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par les règlements postérieurs.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventes et constatation de la marge

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition des filiales commerciales étrangères ou du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires, selon les termes contractuels au client final pour les ventes directes et selon les INCOTERM pour les ventes à des importateurs étrangers. La marge est constatée lors du transfert de propriété, y compris pour les ventes de véhicules avec engagement de reprise.

Primes d'incitation à la vente

Le coût de ces programmes est déduit du chiffre d'affaires ou comptabilisé en charge suivant leur nature, lors de l'enregistrement des ventes correspondantes. Dans le cas où ils sont décidés postérieurement à cette vente, ils sont provisionnés dès la prise de décision.

B.2. CONTRATS A LONG TERME

Le chiffre d'affaires sur les contrats de service afférents à l'extension de garantie et à l'entretien des véhicules est comptabilisé à l'avancement. Les pertes probables font l'objet de provisions dans l'exercice dès lors qu'elles sont connues.

Les ventes de développements auprès de partenaires sont des contrats dont l'exécution peut se produire sur deux ou plusieurs exercices. Ces contrats font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge à l'avancement. Les pertes à terminaison font l'objet d'un provisionnement dès lors qu'une perte est probable.

B.3. GARANTIE

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie constructeur, qualifié de garantie type assurance, des véhicules et pièces vendus, sont constatés en charges lorsque les ventes sont enregistrées. Les provisions relatives aux coûts restant à supporter sont évaluées sur la base de données observées par modèle et motorisation : selon le niveau des coûts et leur répartition sur les périodes couvertes par la garantie constructeur. Dans le cas de campagnes de rappel liées à des incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, les coûts correspondants font l'objet de provisions dès lors que la décision d'engager la campagne est prise. Les recours engagés auprès des fournisseurs sont comptabilisés en réduction de la charge de garantie lorsque leur récupération est jugée quasi certaine.

B.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche, de développement et de démarrage sont comptabilisés en charges selon leur nature (frais de personnel, achats, ...) au cours de l'exercice pendant lequel ils sont encourus.

B.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente et régulière.

B.6. CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

La contribution financière relative aux certificats d'énergie obtenue, directement ou indirectement via le fournisseur ou un tiers, dans le cadre de l'acquisition d'une immobilisation est traitée comme une subvention d'investissement. En l'absence d'immobilisation, celle-ci est constatée en une seule fois en produit exceptionnel.

B.7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées des composants identifiés :

- Constructions (1)	15 à 30 ans
- Outillages spécifiques	2 à 7 ans
- Matériel et autres outillages (hors lignes de presse)	5 à 15 ans
- Lignes de presse et installation d'emboutissage et de peinture	20 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 à 6 ans
- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel. Cela s'applique principalement aux outillages qui se rapportent aux véhicules.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe, ou d'un rallongement lorsque la durée d'utilisation est prolongée.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat exceptionnel.

B.8. PARTICIPATIONS

Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, Renault s.a.s a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive.

Conformément à l'avis n° 34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988),

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,
- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation. S'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations intra sociétés du Groupe,
- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,
- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat ; elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé pour compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire déterminée en prenant en compte la quote-part d'actif net et les perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

B.9. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient qui correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks de véhicules d'occasion, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation. La dépréciation des stocks de véhicules neufs et pièces de rechange est déterminée de façon statistique.

B.10. CREANCES

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus. Chaque fois que la réalisation d'une créance Hors Groupe n'est pas certaine, son montant est porté en créance douteuse. Elle est dépréciée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif lorsque l'intégralité des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

B.11. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

B.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement ANC n° 2014-03. Elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle une sortie de ressources ne l'est pas, ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

- Provision pour ventes avec engagements de reprise

La valeur de revente prévisionnelle d'un véhicule avec engagement de reprise est estimée en prenant en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion mais aussi ses perspectives d'évolution sur la durée d'écoulement des véhicules, qui peuvent être influencées par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur). Dès lors qu'une perte est anticipée sur la vente du véhicule d'occasion, une provision pour risques et charges est constatée.

- Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

L'application de la modification de la recommandation ANC 2013-02 sur les engagements de retraite n'a pas d'impact sur les comptes de Renault S.A.S en l'absence de prestations plafonnées.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges d'exploitation de la période à laquelle ils sont liés. Pour les régimes à prestations définies, concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de services ouvrant droit à prestations en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes d'acquisition des droits.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de rotation du personnel. Ils sont ensuite ramenés à la valeur actuelle sur la base des taux de marché fondés sur les obligations à long terme des émetteurs de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture ;
- juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

- Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge dès que les mesures décidées par la société ont été annoncées au personnel.

- Mesures de restructuration (autres que relatives au personnel)

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

B.13. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVICES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture au 31 décembre ;
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion) ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
 - détermination d'une position de change, devise par devise et échéance par échéance, constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des éléments de hors bilan en couverture du risque de change ;
 - compensation des gains et des pertes de change latents, devise par devise et échéance par échéance ;
 - comptabilisation des pertes de change latentes résiduelles par devise et par échéance.

B.14. CESSION-BAIL

Les plus-values sur les immobilisations vendues en cession-bail (lease-back) sont comptabilisées en compte de régularisation passif au poste « produits constatés d'avance » et rapportées au résultat par fractions égales sur la durée du contrat.

B.15. INSTRUMENTS DE COUVERTURE

En application du règlement ANC 2015-05, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert.

Ainsi, cette symétrie se traduit par une réévaluation de l'instrument de couverture dans un compte transitoire en contrepartie d'un compte Instruments de trésorerie en parallèle avec les écritures de différences de conversion constatées sur l'élément couvert.

Les instruments dérivés en Position Ouverte Isolée (POI) sont réévalués au bilan en contrepartie d'un compte d'écart de conversion à chaque clôture à leur valeur de marché. Si cette valeur fait apparaître une perte latente, celle-ci est provisionnée au compte de résultat.

Le report/déport qui représente l'écart entre le cours spot de la couverture et le cours à terme est étalé en résultat financier sur la période de couverture.

C. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

C.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	2021			2020		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Véhicules particuliers	5 212	11 353	16 565	5 998	11 378	17 376
Véhicules utilitaires	4 079	2 461	6 540	3 763	1 850	5 613
Composants Automobiles	773	7 786	8 559	597	7 455	8 052
Pièces de rechange véhicules	1 869	1 901	3 770	1 610	1 668	3 278
Outils et autres équipements	141	31	172	132	41	173
Refabrications et autres prestations	1 806	1 333	3 139	1 889	1 334	3 223
TOTAL	13 880	24 865	38 745	13 989	23 726	37 715

C.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

C.2.1 Autres achats et charges externes

(en millions d'euros)	2021	2020
Achat études, travaux et fournitures non stockés	3 046	2 918
Prestation de façonnage des usines	1 410	1 432
Achats de services, travaux extérieurs et fournitures non stockés	1 636	1 486
Services extérieurs	2 827	3 142
Sous-traitance, contrats et études et recherches	2 492	2 781
Assurances, documentation, entretien et réparation et locations	335	361
Autres services extérieurs	2 013	2 026
Transport	923	852
Publicité, moyens commerciaux et relations publiques	668	671
Personnel extérieur ou emprunté	243	334
Honoraires, commissions, frais de voyage et déplacement et autres	179	169
TOTAL	7 886	8 086

A titre d'information, en 2021, le montant total des frais de recherche et développement du compte d'exploitation s'élève à 2 478 millions d'euros (2 816 millions d'euros en 2020). Ils sont composés notamment de frais de personnel, d'achats de sous-traitance et de prototypes et des autres charges externes. Cette baisse de 12% des frais de recherche et développement s'explique par la fin d'un premier cycle de renouvellement de la gamme, par la baisse d'activité et par des actions importantes de réduction de coûts fixes portant notamment sur la sous-traitance et les achats de prototypes.

C.2.2. Autres produits

En 2021, les autres produits comprennent :

(en millions d'euros)	2021	2020
Redevances	357	319
Indemnités d'assurances, de remise en état et autres produits	20	29
Subventions d'exploitation	13	4
Refacturation de consignes sur pièces de rechange	16	13
Gains de change réalisés sur exploitation	328	524
TOTAL	734	889

C.3. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

En 2021, les impôts, taxes et versements assimilés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Contribution Economique Territoriale	23	25
Taxes et versements assimilés sur rémunérations	48	54
Retenues à la source	17	12
Organismes de formation	28	33
Contribution Sociale de Solidarité	46	30
Taxe foncière, redevances versées à l'Etat et autres taxes	8	14
Taxes sur véhicules diverses	24	17
TOTAL	194	185

C.4. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

C.4.1. REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

REPRISES

(en millions d'euros)	2021	2020
Garantie	444	357
Stocks	341	329
Engagements de retraite et assimilés	91	73
Créances	68	13
Engagements de reprise	298	324
Risques et charges divers	104	74
TOTAL	1 346	1 170

C.4.2. DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

DOTATIONS

(en millions d'euros)	2021	2020
Garantie	484	399
Stocks	286	287
Engagements de retraite et assimilés	90	128
Créances	25	90
Engagements de reprise	215	359
Risques et charges divers	91	130
TOTAL	1 191	1 393

C.5. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées comprennent principalement les dividendes des filiales et participations (cf. note F.6) d'un montant de 2 635 millions d'euros (383 millions d'euros en 2020).

Les principales évolutions des dividendes perçus entre 2020 et 2021 proviennent des sociétés :

- Alliance Rostec Auto B.V avec un acompte sur boni de liquidation versé en nature sous forme de titres Lada Auto Holding LLC (nouvel actionnaire de 100% des titres AVTOVAZ) pour un montant de 1 335 millions d'euros
- RCI Banque avec un dividende de 1 000 millions d'euros (aucun dividende en 2020) ;
- Oyak avec un dividende de 61 millions d'euros (aucun dividende en 2020) ;
- Renault Portuguesa avec un dividende de 4 millions d'euros (50 millions d'euros en 2020) ;
- Renault Tanger Exploitation avec aucun dividende (35 millions d'euros en 2020) ;
- Renault Italia avec aucun dividende (27 millions d'euros en 2020).

Suite à la mise en liquidation d'Alliance Rostec Auto B.V en décembre 2021 et la distribution d'un acompte sur boni de liquidation, les titres de cette société ne sont plus mis en équivalence et sont désormais classés en Autres Titres de participation. Ces titres ont été totalement dépréciés au 31 décembre 2021 pour un montant de 1 046 millions d'euros afin de ramener leur valeur nette comptable au montant résiduel de résultat de liquidation à recevoir en 2022.

La charge financière comptabilisée en 2020 sur les titres Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd au titre de l'engagement d'augmentation de capital dans cette entité existant au 31 décembre 2020 pour un montant de 37 millions d'euros a été reprise en 2021 et une provision pour dépréciation des titres a été comptabilisée pour 38 millions d'euros. Une provision pour risque complémentaire a été constatée en 2021 à hauteur de 22 millions d'euros.

Les autres dotations aux provisions concernent principalement la dépréciation des titres Mais pour 15 millions d'euros, Alliance Mobility Japon pour 9 millions d'euros (17 millions d'euros en 2020), PI-VI Ricambi pour 7 millions d'euros, Hungaria Alliance Logistics pour 2 millions d'euros, Fonds Avenir Automobile pour 2 millions d'euros (20 millions d'euros en 2020) et les risques sur titres Reknow University pour 13 millions d'euros, Renault Algérie Production pour 4 millions d'euros (20 millions d'euros en 2020), Renault Singapore Private Limited pour 2 millions d'euros et Renault Tech pour 1 million d'euros.

En 2021, les reprises de provisions concernent principalement la dépréciation des titres Renault South Africa pour 16 millions d'euros (19 millions d'euros en 2020), eGT New Energy Automotive Co.,Ltd pour 4 millions d'euros, Fonds Partech pour 1 million d'euros, Renault Asia Pacific Limited pour 1 million d'euros et Renault Vehicule Innovation pour 1 million d'euros.

C.6. PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En application du règlement ANC 2015-05, les produits et charges latents ou réalisés sont reconnus et présentés au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur cet élément.

En 2021, le produit net de change sur opérations financières s'élève à 2 millions d'euros (3 millions d'euros de perte en 2020). La principale devise concernée est la livre sterling.

C.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En 2021, les autres produits et charges financières font ressortir une charge nette de 168 millions d'euros (contre 63 millions d'euros en 2020). Ils comprennent principalement :

- des intérêts versés en rémunération des comptes courants à Renault S.A. pour 58 millions d'euros (33 millions d'euros en 2020) ;
- des frais d'escompte accordés pour 27 millions d'euros (34 millions d'euros en 2020) ;
- un appel de fond de garantie sur prêt pour 82 millions d'euros de RBJAC ;
- un abandon du prêt et des intérêts liés d'Alliance Mobility Company France pour 1 millions d'euros

- des produits de distribution pour 2 millions d'euros du FAA (inférieur au million en 2020) et de 1 million d'euros des fonds PARTECH
- une charge de désactualisation inférieure au million d'euros (1 million d'euros en 2020) concernant la provision sur le véhicule électrique ;
- une charge de désactualisation des engagements de retraite pour 4 millions d'euros (10 millions d'euros en 2020) ;
- une dotation pour dépréciation sur les prêts PEEC (1% logement) de 6 millions d'euros (reprise de dépréciation de 5 millions d'euros en 2020) ;
- une dépréciation du prêt à PIVI Ricambi de 9 millions d'euros ;
- une reprise nette pour dépréciation du prêt de Renault Consulting pour 17 millions d'euros (3 millions de dotation en 2020) ;

En 2020, la société a perçu des intérêts sur capitaux propres de Renault Do Brasil pour 14 millions.

C.8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les **produits exceptionnels** de l'exercice 2021 comprennent notamment :

- le produit de cession des immobilisations incorporelles et corporelles pour 41 millions d'euros (36 millions d'euros en 2020) ;
- le produit de cession des titres Renault South Africa pour 17 millions d'euros, de Carizy pour 20 millions d'euros ;
- une reprise d'amortissements dérogatoires de 107 millions d'euros (178 millions d'euros en 2020) ;
- une reprise de provision concernant la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs pour 393 millions d'euros (155 millions d'euros en 2020) ;
- une reprise de provisions pour risques de recours fournisseurs pour 27 millions d'euros ;
- une reprise de provision pour risques et charges concernant le véhicule électrique pour 7 millions d'euros (21 millions d'euros en 2020) ;
- une reprise de provision Pièces Algérie pour 4 millions d'euros ;
- une reprise de provision sur les loyers Kinetik pour 5 millions d'euros ;

Sur l'exercice 2020, les produits exceptionnels avaient notamment été impactés par :

- une reprise de provision pour la fermeture de Grand Couronne pour 6 millions d'euros ;
- une reprise de provision pour démantèlement de Française de Mécanique pour 8 millions d'euros ;
- une reprise sur provision pour risque de recours des fournisseurs sur des pièces obsolètes à destination de l'Iran pour 4 millions d'euros.

Les **charges exceptionnelles** de l'exercice 2021 comprennent notamment :

- la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées et mises au rebut pour 30 millions d'euros (24 millions d'euros en 2020) (Note D.1.) ;
- la valeur nette comptable des immobilisations financières cédées pour 48 millions d'euros (dont les titres Renault South Africa pour 32 millions d'euros et les titres Carizy pour 15 millions d'euros) ;
- une dotation aux amortissements dérogatoires de 139 millions d'euros (116 millions d'euros en 2020) ;
- les provisions et coûts de restructuration pour 544 millions d'euros (533 millions d'euros en 2020) concernent principalement la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Ces coûts de 2021 s'analysent comme suit :

- 1 millions d'euros de coûts au titre de l'accord initial « Renault CAP 2020 » ;
- 113 millions d'euros de coûts au titre de son avenant, neutralisés par la reprise de provision ;

- Sur 2020, un nouvel Accord de méthode et de transition pour l'année 2020 a été signé le 6 mars. Il comportait notamment un dispositif de dispense d'activité avec une date de mise en œuvre d'avril à décembre de cette année. Cet accord a donné lieu à des consommations à hauteur de 37 millions d'euros, neutralisées par la reprise de provision.
- Le 20 novembre 2020 a été signé l'Accord portant sur la transformation des compétences dans les Fonctions Globales de Renault s.a.s. Cet accord a donné lieu à des consommation à hauteur de pour 129 millions et une dotation de 39 millions d'euros au titre de la rupture conventionnelle collective, des consommations pour 8 millions d'euros et une dotation de 8 millions d'euros au titre du dispositif de dispense et une consommation de 15 millions d'euros et une dotation de 4 millions d'euros au titre des départs en retraite.
- Le 14 décembre 2021, l'accord social triennal Re-Nouveau France 2025 s'accompagne d'un nouveau dispositif de Rupture Conventionnelle Collective pour 2022 (RCC 2022). Cela s'est traduit par une provision de 120 millions d'euros nets des reprises de provisions pour engagement de retraite précédemment comptabilisées pour rupture conventionnelle, de 65 millions d'euros au titre du nouveau dispositif de dispense d'activité et 3 millions d'euros pour les départs en retraite ;

- un abandon de créances de 26 millions d'euros relatives à un complément de redevances sur 2021 à Renault Do Brasil (23 millions d'euros en 2020), 4 millions d'euros vis-à-vis de Renault Argentina et d'un million d'euros relatives aux opérations avec Marcel (2 millions d'euros en 2020) ;

- des provisions pour risques de 2 millions d'euros (2 millions d'euros en 2020) et des coûts de 3 millions d'euros (17 millions d'euros en 2020) concernant le véhicule électrique ;

- des charges exceptionnelles pour 27 millions d'euros par suite d'arrêts de projets (35 millions d'euros en 2020), des coûts pour 41 millions d'euros et une dotation pour provision de 66 millions d'euros pour risque de recours des fournisseurs (56 millions d'euros en 2020) ;

- des coûts liés à la destruction de pièces devenues obsolètes en Algérie représentent un montant de 14 millions d'euros dont une dotation de provision pour risque de 7 millions d'euros (7 millions d'euros en 2020) ;

- une provision pour risque pour la dépollution du site de Choisy pour 8 millions d'euros ;

- une provision pour risque relative aux indemnités de loyer en raison de la rupture anticipée de certains contrats de location immobilière pour 17 millions d'euros (5 millions d'euros en 2020).

Les charges exceptionnelles de 2020 avaient notamment été impactées par :

- une indemnisation des préjudices subis par Renault Russia en lien avec le véhicule Duster pour 4 millions d'euros ;
- des charges exceptionnelles sur l'Iran pour 4 millions d'euros ;
- une charge exceptionnelle sur Alpine pour 64 millions d'euros ;
- des charges de restructuration en Chine pour 1 million d'euros ;
- une dotation pour risques et charges pour le démantèlement de Française de Mécanique pour 1 million d'euros ;
- une subvention accordée pour 2 millions d'euros ;

C.9. IMPOT SUR LES BENEFICES

Renault s.a.s filiale française détenue à 100% par Renault S.A., verse directement à celle-ci le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie. Renault s.a.s comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Les déficits ne sont imputables sur le bénéfice imposable que dans la limite d'un montant d'1 million d'euros majoré de 50 % du bénéfice imposable excédant ce premier montant.

La créance d'impôt de l'année sur Renault S.A. s'élève à 2 millions d'euros (3 millions d'euros en 2020).

La charge d'impôt afférente à l'exercice est ventilée comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts				Résultat net	
		Théorique	compensation	Crédit d'impôt	Charge d'impôt nette	Théorique	Comptable
Résultat taux normal	1 222	(394)	394	(37)	(37)	1 654	1 259
Résultat taux réduit	(1 071)	(166)	166		0	(905)	(1 071)
Résultat taux zéro							
Résultat exceptionnel taux normal	(354)	(121)	121		0	(233)	(354)
Résultat exceptionnel taux réduit							
Impôts - retenues à la source		28			28		(28)
Provision pour risques fiscaux		7			7		(7)
TOTAL	(203)	(646)	681	(37)	(2)	516	(201)

Le produit net d'impôt du compte de résultat s'élève à 2 millions d'euros et comprend :

- les crédits d'impôts de l'année à hauteur de 38 millions d'euros (dont le Crédit Impôt Recherche pour 36 millions d'euros et la réduction d'impôt Mécénat pour 2 millions d'euros) ;
- des charges de retenues à la source pour 28 millions d'euros ;
- une dotation nette de provisions pour risques fiscaux de 7 millions d'euros.

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021		2020		Variation	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions pour risques et charges	411		493			(82)
Autres	83		100			(17)
Charges déduites (ou produits imposés)						
fiscalement et non encore comptabilisées	5	(6)	10	(12)	(5)	6
TOTAL	499	(6)	603	(12)	(104)	6

(1) Correspond à un crédit futur d'impôt

(2) Correspond à une charge future d'impôt

Les provisions pour risques et charges, non déductibles au moment de leur dotation, concernent essentiellement les provisions pour engagements de retraite et autres avantages au personnel long terme, les provisions concernant les mesures d'adaptation d'effectifs, les provisions concernant le véhicule électrique et certaines provisions pour garantie.

Les déficits reportables de Renault s.a.s au 31 décembre 2021 s'élèvent à 19 574 millions d'euros.

D. ANALYSE DU BILAN ACTIF

D.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	851	69	(1)	919
TOTAL	851	69	(1)	919

Les variations des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	700	75	(1)	774
TOTAL	700	75	(1)	774

Les variations des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	17	0	(1)	16
Constructions	457	14	(22)	449
Outillages spécifiques	7 122	355	(181)	7 296
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	889	11	(13)	887
Autres immobilisations corporelles	408	13	(67)	354
Immobilisations corporelles en cours	118	(1)		117
Avances et acomptes	143	(81)		62
TOTAL	9 154	311	(284)	9 181

Les variations des amortissements et provisions relatifs aux immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Terrains	7	0	0	7
Constructions	316	22	(18)	320
Outillages spécifiques	6 451	305	(178)	6 578
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	789	25	(13)	801
Autres immobilisations corporelles	295	51	(43)	303
TOTAL	7 858	403	(252)	8 009

A fin d'année 2021, nous constatons une variation des actifs incorporels de 68 millions d'euros en valeur brute, qui correspond essentiellement aux acquisitions d'immobilisations à hauteur de 69 millions d'euros.

Concernant les actifs corporels, nous constatons une augmentation de 27 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose en investissements d'actifs corporels à hauteur de 311 millions d'euros et de désinvestissements corporels pour 284 millions d'euros. Les acquisitions d'actifs ont diminué de 30% par rapport à 2020.

Les acquisitions d'actifs incorporels ont diminué de 24% par rapport à 2020. Les désinvestissements 2021 ont diminué de 34% par rapport à 2020 en valeur brute et ont plus que doublé en valeur nette.

D.2. PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Reclassement (3)	Montant en fin d'exercice
Total valeurs nettes	13 042	2 464	(15)	(1 040)	14 451
TOTAL NET	13 042	2 464	(15)	(1 040)	14 451

(1) Les augmentations s'expliquent d'une part par :

- L'acquisition des titres Lada Auto Holding LLC reçus sous forme d'acompte sur boni de liquidation d'Alliance Rostec Auto B.V pour 1 335 millions d'euros et pour une valeur d'équivalence au 31 décembre 2021 de 835 millions d'euros ;
- La participation à l'augmentation de capital de la société Renault Mobility As an Industry pour 16 millions d'euros, de la société Alliance Rostec Auto BV (AvtoVaz) pour 4 millions d'euros et de la société Elto Holding pour 1 million d'euros ;
- La recapitalisation de la société Renault Retail Group pour 380 millions d'euros qui s'est suivi d'une réduction de capital par incorporation des pertes ;

et d'autre part, par les écarts d'équivalence pour un montant de 1 228 millions d'euros (hors Lada Auto Holding LLC)

- Les plus importantes augmentations sont Renault Retail Groupe pour 313 millions d'euros, RDIC pour 207 millions d'euros, Renault Argentine pour 157 millions d'euros, Renault Do Brasil pour 69 millions d'euros, SNC Renault Cléon pour 50 millions d'euros, Société Immobilière d'Épône pour 46 millions d'euros, Renault Espana pour 46 millions d'euros, SICOFRAM pour 44 millions d'euros et Maubeuge Construction Automobile pour 39 millions d'euros auxquelles s'ajoutent la sortie de périmètre d'Alliance Rostec Auto BV pour 374 millions d'euros et de Carizy pour 11 millions d'euros.
- Les diminutions significatives sont RCI Banque pour 78 millions d'euros et Renault Mobility As an Industry pour 52 millions d'euros.

(2) Les diminutions concernent la cession des titres de la société Carizy pour 15 millions d'euros.

(3) Les reclassements sont des changements de périmètre concernant Elto Holding qui rentre dans le périmètre de consolidation pour 6 millions d'euros et Alliance Rostec Auto B.V qui sort du périmètre pour 1 046 millions d'euros (hors écart de réévaluation), le contrôle de la société ayant été perdu du fait de la mise en liquidation et de la distribution en nature des titres Lada Auto Holding LLC comme acompte sur boni de liquidation.

Les participations évaluées par équivalence sont recensées dans la note F.6.

D.3. AUTRES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Reclassement (3)	Dotations (4)	Reprises (5)	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes	784	115	(36)	1 765			2 628
Provisions pour dépréciation	(566)			(725)	(1 117)	24	(2 384)
TOTAL NET	218	115	(36)	1 040	(1 117)	24	244

(1) Les augmentations portent principalement sur :

- L'augmentation de capital de la société Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd pour 38 millions d'euros, de la société Kadensis pour 15 millions d'euros et de la société Girève pour 1 million d'euros,
- La création de la société Hyvia pour 5 millions d'euros et de la société Renault Group Otomotiv pour 1 million d'euros,
- La prise de participation dans la société Verkor pour 25 millions d'euros, Mobility Trader Holding GmbH pour 20 millions d'euros et Whytlot pour 10 millions d'euros.

(2) Les diminutions portent sur :

- La cession de la société Renault South Africa pour 32 millions d'euros et fusion-absorption de la société Sylphéo pour 3 millions d'euros par Renault Digital,
- Le remboursement d'une partie du capital de la société Renault Asia Pacific Limited pour 1 million d'euros.

(3) Les reclassements sont des changements de périmètre concernant Elto Holding qui rentre dans le périmètre de consolidation pour 6 millions d'euros et Alliance Rostec Auto B.V pour 1 046 millions d'euros (hors écart de réévaluation), dont le contrôle a été perdu du fait de la mise en liquidation et de la distribution en nature des titres Lada Auto Holding LLC comme acompte sur boni de liquidation. Ce dernier montant comprend la valeur brute pour 1 771 millions d'euros et une provision antérieure à la mise en équivalence de 725 millions d'euros.

(4) Les dotations concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Alliance Rostec Auto B.V pour 1 046 millions d'euros afin de ramener la valeur nette comptable au montant résiduel de résultat de liquidation à recevoir en 2022, Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd pour 38 millions d'euros, MAIS pour 15 millions d'euros, Alliance Mobility Japon pour 9 millions d'euros, PI-VI Ricambi pour 7 millions d'euros et Hungaria Alliance Logistic pour 2 millions d'euros.

(5) Les reprises concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Renault South Africa pour 16 millions d'euros, eGT New Energy Automotive Co.,Ltd pour 4 millions d'euros, Sylphéo pour 2 millions d'euros, Renault Asia Pacific Limited pour 1 million d'euros et Renault Véhicule Innovation pour 1 million d'euros.

Au 31 décembre 2021, les « autres participations » sont les suivantes :

(en millions d'euros)	% de détention	2021		2020	
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
MAIS	49%	222	(161)	61	76
Alliance Venture BV	40%	55		55	55
Verkor	24%	25		25	
Kadensis	86%	25		25	10
Mobility Trader Holding	3%	20		20	
Whylot	21%	10		10	
AV Simulation	30%	7		7	7
Renault Vehicule Innovation	100%	6		6	5
Exadis	44%	5		5	5
Mobilize Invest	100%	5		5	5
eGT New Energy Automotive Co.,Ltd	25%	4		4	0
HyVia	50%	4		4	
Alliance Automotive Research & Development	50%	4		4	4
S2R	100%	3		3	3
ILR	100%	3		3	3
Renault Middle East DMCC	100%	2		2	2
Renault Group Otomo.Anonim Sirketi	100%	1		1	
Renault Digital	100%	1		1	
Renault Sport Cars	100%	1		1	1
Tokai 1	15%	1		1	1
Girève	14%	2	(1)	1	0
Alliance Rostec Auto B.V	68%	1 771	(1 771)	0	
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd	49%	260	(260)	0	0
Renault Pars	51%	81	(81)	0	0
Alliance Mobility France	50%	26	(26)	0	0
Alliance Mobility Japon	50%	25	(25)	0	8
PI-VI Ricambi S.r.l	100%	15	(15)	0	7
Renault USA	100%	13	(13)	0	0
ETG	100%	11	(11)	0	0
Renault Algérie Production	49%	10	(10)	0	0
Jtekt - Koyo Steering Europe	2%	4	(4)	0	0
Hungaria Alliance Logistics	100%	2	(2)	0	2
Renault Tech	100%	1	(1)	0	0
Renault Asia Pacific Limited	100%	1	(1)	0	0
Renault South Africa					16
Elto Holding					6
Sylphéo					1
Autres		2	(2)	0	1
TOTAL		2 628	(2 384)	244	218

D.4. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Prêts	273	11	(38)	246
Dividendes à recevoir	69	68	(75)	62
Total valeurs brutes	342	79	(113)	308
Provisions pour dépréciation	0		0	0
TOTAL NET	342	79	(113)	308

Les nouveaux prêts bénéficient aux sociétés Renault Sport Racing pour 10 millions d'euros et eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour un million d'euros

Les diminutions des prêts concernent essentiellement les sociétés Alliance Mobility Company France pour 13 millions d'euros, Alliance Mobiltiy Company Japon pour 12 millions d'euros et Renault Portuguesa pour 12 millions d'euros.

Les augmentations sur les dividendes à recevoir portent sur les quotes-parts des résultats 2021 à recevoir des SNC pour un montant de 68 millions d'euros (en provenance de la SNC I-DVE pour 30 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 20 millions d'euros, SNC Cléon pour 10 millions d'euros, SNC Douai pour 3 millions d'euros, SNC Flins pour 3 millions d'euros et SNC Sandouville pour 2 millions d'euros).

Les diminutions sur les dividendes à recevoir concernent les paiements des quotes-parts des résultats 2020 des SNC pour 67 millions d'euros (en provenance de la SNC I-DVE pour 31 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 24 millions d'euros et SNC Cléon pour 12 millions d'euros) et le paiement des dividendes 2019 de Renault Ukraine pour 7 millions d'euros et de Renault Nissan Bulgarie pour 1 million d'euros.

D.5. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Fonds Avenir Automobile (note D5.1)	200		(25)	175
Fonds Avenir Automobile 2 (note D5.2)		75		75
Fonds Partech Growth et Partech Entrepreneur II (note D5.3)	17			17
Obligations	3			3
Total autres titres immobilisés	220	75	(25)	270
Prêts effort construction	105	7		112
Autres prêts	27	10	(17)	20
Total des prêts (note D5.4)	132	17	(17)	132
Dépôts de garantie (note D5.5)	7	20		27
Total valeurs brutes autres immobilisations financières	359	112	(42)	429
Provisions pour dépréciation des autres titres immobilisés (note D5.1, D5.2 et D5.3)	(110)	(1)		(111)
Provisions pour dépréciation des prêts (note D5.4)	(23)	(15)	17	(21)
TOTAL NET	226	96	(25)	297

D.5.1. FONDS AVENIR AUTOMOBILE – FAA (EX FMEA)

Dans les autres titres immobilisés figure la participation dans le FAA (Fonds Avenir Automobile). Le FAA est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) qui a pour objectif d'investir dans des équipementiers stratégiques pour la filière automobile et rentables à moyen terme. Il pourra intervenir dans une entreprise seule ou préférentiellement en co-investissement avec d'autres investisseurs. L'objectif principal du Fonds est de contribuer au développement et à la consolidation des équipementiers, afin de faire émerger des équipementiers plus grands, plus rentables et capables de nouer des partenariats durables avec les constructeurs.

Le FAA est souscrit à parts égales entre Renault s.a.s, Peugeot SA et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Renault s.a.s a souscrit aux parts du FAA pour un montant de 200 millions d'euros (correspondant à 200 000 parts de 1 000 euros). En janvier 2021, Renault s.a.s a signé un accord visant la réduction de l'engagement global par le biais d'une réduction de la valeur nominale à 875 euros ramenant la souscription de Renault s.a.s à hauteur de 175 millions d'euros (correspondant à 200 000 parts de 875 euros).

Depuis la souscription, Renault s.a.s a versé 156 millions d'euros (dont 5 millions sur l'année 2021).

Le calcul de la valeur liquidative des parts du FAA s'est traduit par la comptabilisation d'une dépréciation du fonds d'un montant de 111 millions d'euros au 31 décembre 2021 (contre 109 millions d'euros à fin 2020).

D.5.2. FONDS AVENIR AUTOMOBILE 2 – FAA 2

Le FAA 2 est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) qui a pour objectif de participer à la consolidation de la filière automobile en contribuant à la création de valeur, à son déploiement international et à sa diversification vers de nouveaux secteurs d'activité. La finalité du fonds est notamment de consolider les équipementiers du secteur automobile et d'accompagner des sociétés de ce secteur confrontées aux mutations liées à la transition écologique dans leur projet de développement, à l'international ou de diversification.

En 2021, Renault s.a.s a souscrit aux parts du FAA 2 pour un montant de 75 millions d'euros (correspondant à 75 000 parts de 1 000 euros).

En 2021, Renault s.a.s a versé 6 millions d'euros.

D.5.3. FONDS PARTECH

Les fonds Partech sont des fonds professionnels de capital d'investissement (FPCI) dont l'objet est le développement des activités avec des start-ups innovantes dans les domaines du digital, des technologies de l'information et de la communication.

En 2015, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 200 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur II pour un montant de 2 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2016, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 900 parts (class A) et 100 parts (class B) au fonds Partech International Ventures VII pour un montant de 10 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2019, Renault s.a.s. s'est engagée à souscrire 500 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur III pour un montant de 5 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

Depuis la souscription à ces trois fonds, Renault s.a.s a versé 14 millions d'euros (dont 3 millions d'euros sur l'année 2021).

D.5.4. PRETS

Les prêts sont constitués de 112 millions d'euros de prêts versés aux organismes collecteurs de l'effort construction (105 millions d'euros en 2020), dépréciés à hauteur de 10 millions d'euros (4 millions en 2020). Les mouvements sur les autres prêts comprennent essentiellement le remboursement du prêt accordé à Renault Consulting pour 17 millions d'euros et les nouveaux prêts accordés à Pitteri Violini pour 5 millions d'euros et à Hyvia pour 5 millions d'euros.

D.5.5. DEPOTS DE GARANTIE

Dans le cadre de l'information judiciaire ouverte en 2017 concernant certains véhicules Diesel d'anciennes générations (Euro5 et Euro6b), l'application de la procédure de mise en examen de Renault s.a.s s'est traduite par un dépôt cautionnement de 20 millions d'euros en 2021.

D.6. STOCKS ET EN COURS

(en millions d'euros)	2021			2020		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières & Emballages	304	(44)	260	263	(53)	210
En-cours de Production *	64	0	64	72	(1)	71
Produits finis et Pièces détachées	915	(72)	843	886	(80)	806
Dont :						
<i>Pièces pour première monte</i>	98	0	98	60		60
<i>Pièces de Rechange</i>	285	(61)	224	309	(67)	242
<i>Véhicules Neufs</i>	532	(11)	521	517	(13)	504
Véhicules occasion	210	(45)	165	283	(81)	202
TOTAL	1 493	(161)	1 332	1 504	(215)	1 289

La baisse des valeurs brutes de 11 millions d'euros s'explique essentiellement par la baisse des véhicules d'occasion pour 73 millions d'euros, partiellement compensée par la hausse des produits finis et pièces détachées de 29 millions d'euros.

La hausse de ces dernières se décompose de la façon suivante : hausse des pièces pour première monte de 38 millions d'euros conjuguée à la hausse des stocks de véhicules neufs de 15 millions d'euros tandis que le stock des pièces de rechange baisse de 24 millions d'euros.

La hausse des stocks de matières et emballages vient également compenser la baisse des véhicules d'occasion pour 41 millions d'euros.

La diminution des dépréciations de stocks de 54 millions d'euros est principalement liée aux véhicules d'occasion pour 37 millions d'euros, aux matières et emballages pour 9 millions d'euros et aux pièces de rechange pour 6 millions d'euros.

D.7. AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

Ce poste comprend 14 millions d'euros d'avances versées à des fournisseurs en difficulté pour lesquels Renault doit maintenir les approvisionnements en pièces nécessaires à sa production. Pour faire face au risque identifié de non-recouvrement de ces avances, la totalité des celles-ci ont fait l'objet d'une dépréciation.

D.8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Clients		
France	224	360
Etranger	2 075	1 851
Total	2 299	2 211
Clients douteux		
France	8	11
Etranger	712	762
Total	720	773
Factures à établir	692	690
Total	692	690
Provisions pour dépréciation	(732)	(784)
TOTAL NET	2 979	2 890

Ce poste exclut les créances sur le réseau de distribution et les créances sur la clientèle qui font l'objet d'une cession aux sociétés de financement des ventes de Renault Group ou à des tiers externes au Groupe dans le cadre par exemple d'une convention d'escompte ou d'affacturage. Les cessions de créances France et Export (hors réseau de distribution) s'élèvent à 750 millions d'euros au 31 décembre 2021 (761 millions d'euros en 2020).

Les dépréciations de 732 millions d'euros (784 millions d'euros en 2020) sont principalement constituées vis-à-vis de l'Iran (674 millions d'euros), de Renault Algérie Production (25 millions d'euros) et des créances Renault Brilliance Jinbei (10 millions d'euros).

Toutes les créances clients et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an à l'origine.

D.9. AUTRES CREANCES

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an et comprennent principalement des créances de nature fiscale et sociale.

(en millions d'euros)	2021	2020	Variation
Personnel	6	5	1
Fournisseurs débiteurs	200	185	15
Etat créances de TVA	383	500	(117)
Comptes courants filiales	11	11	
Etat créances d'impôts	203	248	(45)
Etat produits à recevoir	30	25	5
Autres	85	76	9
Total brut	918	1 050	(132)
Dépréciation	(9)	(7)	(2)
TOTAL NET	909	1 043	(134)

Les créances d'impôts (203 millions d'euros) comprennent principalement le Crédit d'Impôt Recherche des années 2018 à 2021 (158 millions d'euros), le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi 2018 (33 millions d'euros).

D.10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif comprennent :

- des charges constatées d'avance pour 409 millions d'euros (406 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Leurs principales évolutions sont :

- à la hausse de l'étalement des moyens commerciaux (59 millions d'euros en 2021 contre 48 millions d'euros en 2020) ;
- une augmentation du suivi des tickets d'entrée fournisseurs (121 millions d'euros en 2021 contre 103 millions d'euros en 2020) ;
- une augmentation de l'étalement des autres services extérieurs, principalement les licences informatiques et les assurances logistiques (60 millions d'euros en 2021 contre 40 millions d'euros en 2020) ;
- une baisse sur le suivi des contrats avec les partenaires (94 millions d'euros en 2021 contre 131 millions d'euros en 2020) ;
- une diminution de la refacturation par Renault S.A. des coûts de plans de stocks options et actions gratuites au cours de la période (46 millions d'euros en 2021 contre 56 millions d'euros en 2020).

- des écarts de conversion actif pour 25 millions d'euros (43 millions d'euros au 31 décembre 2020) qui se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Ecart de conversion Actif : Exploitation	21	41
Ecart de conversion Actif : Financier	4	2
TOTAL	25	43

Les échéances des comptes de régularisation actif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2021	2020
Part à moins d'un an	293	304
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	141	145
TOTAL	434	449

E. ANALYSE DU BILAN PASSIF

E.1. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat	Distribution	Augmentations	Diminutions	Résultat de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Capital	534						534
Prime d'apports	2 070						2 070
Réserve légale	53						53
Autres réserves	1						1
Ecart d'équivalence (1)	2 042			728			2 770
Report à nouveau	(234)	(2 487)					(2 721)
Résultat de l'exercice	(2 487)	2 487				(201)	(201)
Provisions réglementées	293			139	(107)		325
TOTAL	2 272	0	0	867	(107)	(201)	2 831

(1) Explication de l'augmentation en note D.2

Le capital de Renault s.a.s est composé de 35 012 532 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros.

L'affectation du résultat de l'exercice 2020, décidée par l'Associé Unique le 23 avril 2021 s'est traduite par la mise en report à nouveau de la perte 2020 de 2 487 134 470,45 euros, sans distribution de résultat.

E.2. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL A LONG TERME

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent essentiellement des salariés en activité.

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

S'agissant des régimes à cotisations définies, la société verse des cotisations assises sur les salaires aux organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Pour 2021, le montant des cotisations s'élève à 111 millions d'euros. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

S'agissant des régimes à prestations définies, ces derniers donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, un régime de retraite supplémentaire et d'autres avantages à long terme (Médailles du travail).

En France, pour donner suite à la publication de l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019, prise sur le fondement de l'article 197 de la Loi Pacte et réformant le régime de retraite supplémentaire à prestations définies, Renault s.a.s a procédé à la fermeture au 31 décembre 2019 du régime de retraite supplémentaire à prestations définies mis en place en France fin 2004. La population éligible à ce groupe fermé était composée des membres du Comité exécutif Groupe, justifiant de 5 années d'ancienneté dans le Groupe dont 2 ans au Comité exécutif Groupe et d'une condition de présence du mandataire social (le cas échéant) au moment où il fera valoir ses droits à la retraite. La provision relative aux retraités est maintenue au bilan et est partiellement financée. Les 81 millions de juste valeur des actifs de couverture sont relatifs à ce régime à prestations définies.

Indemnités de départ à la retraite et assimilées

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite et assimilées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Solde à l'ouverture	767	803
Coût normal (1)	58	61
Interêts sur la dette	4	10
Rentabilité des actifs	(1)	(17)
Amortissements des écarts actuariels	20	25
Effets des réductions (2)	12	43
Prestations payées et contributions versées	(96)	(43)
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation (3)	6	6
Réduction, liquidation de régime (4)	(42)	(121)
Solde à la clôture	728	767

(1) Le coût normal comprend l'accélération des droits acquis du personnel bénéficiant du dispositif de Dispense d'Activité et Dispense d'activité Carrière Spécifique pour 2 millions d'euros

(2) Les effets des réductions correspondent à l'impact des réductions de régime via le reclassement en Rupture Conventionnelle Collective et les licenciements.

(3) Les coûts des services passés correspondent au complément d'indemnité de retraite pour les personnes qui pourront faire valeur leur départ en retraite dans le cadre de l'accord de Rupture Conventionnelle Collective.

(4) La réduction concerne principalement le reclassement en Rupture Conventionnelle Collective de la provision pour indemnité de retraite relative au personnel qui bénéficiera d'indemnités dans le cadre de départ avec ou sans mobilité.

Comparaison de la valeur des engagements avec les provisions constituées
(en millions d'euros)

HYPOTHESES ACTUARIELLES au	31.12.21	31.12.20
Date de début de période	01/01/2021	01/01/2020
Date de fin de période	31/12/2021	31/12/2020
Duration	13 ans	13 ans
Taux d'actualisation	0,750%	0,311%
Taux d'augmentation des salaires	2,2%	2,2%
Taux de rendement des actifs de couverture	2,5%	2,5%
Age de départ à la retraite	62 à 65 ans	62 à 65 ans
ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE	2021	2020
Dette actuarielle à l'ouverture	1 233	1 312
Coût normal	58	61
Intérêts sur la dette	4	10
Ecart actuariels	(66)	12
Autres		
Prestations payées	(96)	(47)
Réduction, liquidation de régime	(42)	(121)
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation	6	6
Dette actuarielle à la clôture	1 097	1 233
ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE	2021	2020
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	79	64
Rendement espéré des actifs	1	17
Cotisations payées par l'entreprise		
Pertes et (gains) actuariels	1	2
Prestations payées	0	(4)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	81	79
COUVERTURE FINANCIÈRE	2021	2020
Couverture financière du plan	1 016	1 154
Stock de (pertes) et gains actuariels non reconnus	(288)	(387)
Stocks du coût des services passés non reconnus		
Provision au 31-déc	728	767
COÛT SUR LA PÉRIODE	2021	2020
Coût normal	58	61
Intérêt sur la dette	4	10
Rendement espéré des actifs	(1)	(17)
Amortissements des pertes et (gains) actuariels	20	25
Effet des réductions	12	43
Coût des services passés	6	6
Effet de la réduction / liquidation de régime		
Coût sur la période	99	128

Les engagements partiellement financés sont relatifs au régime de retraite supplémentaire et s'élèvent à 83 millions d'euros au 31 décembre 2021. Le solde des engagements n'est pas préfinancé. Les actifs de couverture du régime de retraite supplémentaire ne sont pas investis en instruments financiers émis par Renault s.a.s.

E.3. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS ENGAGEMENTS DE RETRAITE)

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Transferts	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques filiales	32	44	(1)	0	0	75
- Part à moins d'un an	0	0	0	0	0	0
- Part à plus d'un an	32	44	(1)	0	0	75
Provisions pour coûts de restructuration et mesures d'adaptation des effectifs	651	232	(291)	(84)	29	537
- Part à moins d'un an	532	232	(291)	(84)	77	466
- Part à plus d'un an	119	0	0	0	(48)	71
Provisions pour garantie	776	484	(444)	0	0	816
- Part à moins d'un an	377	296	(444)	0	171	400
- Part à plus d'un an	399	188	0	0	(171)	416
Autres provisions pour risques et charges	844	422	(383)	(69)	2	816
- Part à moins d'un an	609	350	(331)	(59)	2	571
- Part à plus d'un an	235	72	(52)	(10)	0	245
TOTAL	2 303	1 182	(1 119)	(153)	31	2 244
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation		790	(788)	(58)		
- financières		46	(2)	0		
- exceptionnelles		336	(327)	(95)		
- impôt sur les bénéfices		10	(2)	0		
CT	1 518	878	(1 066)	(143)	250	1 437
LT	785	304	(53)	(10)	(219)	807

La provision pour restructuration comprend essentiellement une provision relative à la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Les autres provisions comprennent essentiellement 355 millions d'euros de provisions sur les Ventes Avec Engagement de Reprise (438 millions d'euros en 2020), 112 millions d'euros de provisions pour risques de recours fournisseurs (59 millions d'euros en 2020), 55 millions d'euros de provisions constituées dans le cadre de l'application de la directive européenne relative aux véhicules et batteries hors d'usage (57 millions d'euros en 2020), 17 millions d'euros de provisions relatives au plan satisfaction client (57 millions d'euros en 2020), 11 millions d'euros de provision de perte de change (13 millions d'euros en 2020), et 6 millions d'euros de provisions pour risques sur le véhicule électrique (11 millions d'euros en 2020).

Chacun des litiges connus dans lesquels Renault s.a.s est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

E.4. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

E.4.1. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2021, le solde créditeur de la banque s'élève à 38 millions d'euros (14 millions d'euros en 2020).

E.4.2. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts dont le montant s'élève à 5 585 millions d'euros (4 477 millions d'euro en 2020) sont contractés principalement auprès de sociétés du Groupe et sont rémunérés aux taux du marché. Ils ont tous une échéance inférieure à un an et ne comprennent pas d'intérêts courus au 31 décembre 2021. Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le poste comprend 5 585 millions d'euros de dettes vis-à-vis de Renault S.A. dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie.

E.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES ET AUTRES DETTES

E.5.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

(en millions d'euros)	2021	2020
Fournisseurs	3 325	3 015
Fournisseurs effets à payer		
Fournisseurs factures à recevoir	2 750	2 990
TOTAL	6 075	6 005

E.5.2. AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	2021	2020
Avances et acomptes reçus sur commandes	9	12
Comptes clients créditeurs et RRR à accorder	1 824	1 953
Autres	172	50
TOTAL	2 005	2 015

Les remises, rabais, ristournes, concernent principalement les moyens commerciaux mis en place par Renault en faveur du Réseau. La baisse s'explique par un effet volume et un effet taux.

E.6. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce poste comprend :

- des produits constatés d'avance pour 1 556 millions d'euros (1 948 millions d'euros au 31 décembre 2020) essentiellement liés au suivi des contrats en partenariat pour 735 millions d'euros (995 millions d'euros en 2020) avec Nissan et Daimler principalement et aux contrats de services pour 676 millions d'euros (763 millions en 2020) ;
- des produits d'écarts de conversion passif pour 19 millions d'euros (34 millions d'euros au 31 décembre 2020) qui se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Ecarts de conversion Passif : Exploitation	15	27
Ecarts de conversion Passif : Financier	4	7
TOTAL	19	34

Les échéances des comptes de régularisation passif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2021	2020
Part à moins d'un an	1 021	1 247
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	554	735
TOTAL	1 575	1 982

F. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

F.1. TRANSACTIONS AVEC L'ETAT ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dans le cadre de son activité, le Groupe réalise des transactions avec l'Etat et des entreprises publiques comme UGAP, EDF, La Poste, etc. Ces opérations sont effectuées à des conditions normales et courantes et représentent un chiffre d'affaires de 242 millions d'euros en 2021 (203 millions d'euros en 2020) et une créance au 31 décembre 2021 de 53 millions d'euros (63 millions d'euros au 31 décembre 2020).

F.2. EFFECTIFS

Les effectifs moyens sur les exercices 2020 et 2021 s'analysent comme suit :

(en nombre de personnes)	2021	2020
Apprentis	1 558	1 455
Agents de production	7 928	8 481
Employés, techniciens et agents de maîtrise	8 664	9 241
Cadres	11 627	12 100
TOTAL	29 777	31 277

F.3. INFORMATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Il n'y a pas de rémunération pour les membres du Conseil d'Administration et le Président de Renault s.a.s.

Le Conseil d'Administration de Renault s.a.s a la même composition que celui de Renault S.A.

La rémunération du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux de Renault S.A. (i.e. le Président du Conseil d'Administration et le Directeur général) figure dans le rapport du gouvernement d'entreprise de Renault S.A. et dans le document d'enregistrement universel.

F.4. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
<u>Autres engagements reçus</u>	259	379
Avals, cautions et garanties	97	92
Commandes fermes d'immobilisations	162	287
TOTAL	259	379
<u>Engagements donnés</u>	1 518	190
Achats à terme de matières	1 518	190
<u>Autres engagements donnés</u>	2 511	2 667
Avals, cautions et garanties	232	167
Hypothèques, nantissements et autres sûretés		
Commandes fermes d'immobilisations	162	287
Engagements de reprises de véhicules	1 674	1 856
Engagements donnés sur opérations d'achats de titres	69	0
Engagements de locations	362	296
Autres engagements hors bilan donnés	12	61
TOTAL	4 029	2 857

Les avals, cautions et garanties donnés concernent essentiellement les garanties données aux organismes financiers, en France et à l'étranger, au titre des emprunts contractés par les filiales du Groupe.

Des swaps de devises ont été contractés à hauteur de 126 MGBP et 67 MCNY (pour une contrevaletur totale de 158 millions d'euros) afin de couvrir le risque de change associé à des prêts court terme en devises accordés aux filiales. Au 31 Décembre 2021, la juste valeur de ces swaps est de 3 millions d'euros.

Des swaps de devises ont été contractés à hauteur de 8 milliards de RUB (pour une contrevaletur de 96 millions d'euros) afin de couvrir le risque de change associé à des factures à encaisser de la filiale Renault Russie. Au 31 Décembre 2021, la juste valeur de ces swaps est de 2 millions d'euros.

Des swaps de devises ont été contractés à hauteur de 307 MCNY (pour une contrevaletur de 43 millions d'euros) afin de couvrir le risque de change associé à des factures à payer à la filiale eGT. Au 31 Décembre 2021, la juste valeur de ces swaps est de 66 Keuros.

La direction des Achats de Renault s.a.s peut être amenée à couvrir en partie son risque sur les matières premières à l'aide d'instruments financiers tels que des achats de swaps, options d'achat et de tunnels. Ces couvertures sont liées à des opérations physiques d'achats pour les besoins des usines concernées. Elles sont contraintes par des limitations en volume, durée et seuils de prix. Au 31 décembre 2021, les opérations de couverture de matières premières en cours se rapportent à des achats futurs d'aluminium, de palladium, de platine, de plomb, de cuivre et de nickel.

Dans le cadre du Brexit, Renault s.a.s avait décidé de couvrir une partie des flux prévisionnels d'encaissements en livre sterling en provenance de Renault UK en 2020 (notionnel de 667 millions d'euros et une juste valeur de 6 millions d'euros), il n'y a plus de couverture au 31 Décembre 2021.

Des accords de partenariat avec Oyak en Turquie ont été signés en 2018 qui incluent des options de vente et d'achat des titres ne donnant pas le contrôle (puts et calls) parfaitement symétriques permettant sous certaines conditions à Renault s.a.s d'acquérir les parts d'Oyak dans Oyak Renault (call) et de vendre ses parts dans Mais (put) et permettant à Oyak de vendre ses parts dans Oyak Renault (put) et d'acquérir les parts de Renault s.a.s dans Mais (call). Le prix d'exercice du put est déterminé, en cas d'exercice de ce dernier, par trois experts indépendants qui devront être nommés à la date d'exercice. L'analyse des contrats n'a pas mis en évidence de circonstances qui

échapperaient au contrôle de Renault SA permettant à Oyak d'exercer son put sans contestation possible de Renault SA. En conséquence aucune dette n'a été comptabilisée à ce titre au 31 décembre 2021.

Renault s.a.s dispose d'une option d'achat lui permettant de monter au capital à hauteur de 70% et de prendre le contrôle de la société Whylot à horizon 2023. Cette option d'achat est subordonnée à l'atteinte d'objectifs par Whylot et n'est pas exerçable au 31 décembre 2021. Aucune dette n'est enregistrée au titre de cet engagement.

La société Renault s.a.s avait reçu le 19 décembre 2019 une notification provisoire de redressement fiscal au titre des prix de transfert pour l'exercice 2016 qui a été complétée par une notification en date du 24 juin 2021 au titre des exercices 2017 et 2018. Les montants les plus significatifs de ces notifications provisoires sont contestés par Renault Group et n'ont pas été provisionnés dans les comptes au 31 décembre 2021.

La société Renault España SA a reçu une notification de redressement fiscal au titre des prix de transfert pour un montant de 212 millions d'euros fin 2020 que Renault Group conteste. Une procédure de règlement amiable entre la France et l'Espagne a été lancée en 2021. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de cette notification, dans la mesure où le Groupe estime que la probabilité d'avoir gain de cause est forte.

La société Renault Samsung Motors basée en Corée du Sud a fait l'objet d'un redressement fiscal sur la période 2007-2011 sur le niveau de royalties payées à Renault sas. Ce litige a fait l'objet d'un accord en 2017 et est soldé, mais le risque de redressements sur les années postérieures à 2012 persiste. Renault a lancé en 2016 une demande d'APA (« Advance Pricing Agreement ») qui est toujours en cours de discussion entre les autorités fiscales coréenne et française. Aucun montant n'a été provisionné à ce titre entre 2012 et le 31 décembre 2021 du fait de l'impossibilité d'estimer de façon fiable le montant des redressements potentiels.

Dans le cadre de la procédure en cours en France sur le dossier «émissions», et faisant suite à l'ouverture le 12 janvier 2017 d'une information judiciaire sur demande du Parquet de Paris, la société Renault s.a.s. a été mise en examen pour tromperie le 8 juin 2021. Renault s.a.s a déposé en juillet 2021 d'une part un cautionnement de 20 millions d'euros (note D.5.5.) pour garantir sa représentation à tous les actes de procédure et pour l'éventuel paiement des dommages et amendes et d'autre part, et a émis une garantie bancaire le 08 octobre 2021 d'un montant de 60 millions d'euros pour indemniser les éventuels préjudices. Renault conteste avoir commis la moindre infraction et rappelle que ses véhicules ont tous et toujours été homologués conformément aux lois et réglementations en vigueur à l'époque. Les éventuelles conséquences sur les suites de la procédure en cours ne peuvent être estimées de façon fiable à ce stade et aucune provision au titre de ces procédures n'a été comptabilisée dans les comptes.

F.5. APPARTENANCE A UN GROUPE

Les comptes de Renault s.a.s sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de Renault Group. Ces derniers sont établis par Renault S.A., immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 780 129 987, dont le siège social se situe au 13-15 Quai Le Gallo à Boulogne Billancourt (92), où les états financiers peuvent être obtenus.

F.6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En millions d'euros) Avant affectation du résultat

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur inventaire des titres détenus
PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				
Auto Chassis International	105	(15)	100	76
Fonderie de Bretagne	3	(121)	100	(135)
I-DVU	3	14	100	34
JMEV	106	(86)	50	20
Immobilière d'Epone	44	61	55	380
Lada Auto Holding	193		68	835
Maubeuge Construction Automobile	9	(11)	100	43
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S	21	55	51	335
RCI Banque	100	2 605	100	6 087
Renault Algérie	7	100	100	62
Renault Argentine SA	55	27	87	195
Renault Beijing Automotive	2	29	100	19
Renault Belgique Luxembourg	19	5	100	21
Renault CSC	0	0	100	0
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda	2	1	2	0
Renault Nissan Hrvatska d.o.o	0	4	100	6
Renault Développement Industriel et Commercial	160	(106)	100	1313
Renault Do Brasil	379	(375)	100	315
Renault Environnement	14	32	100	63
Renault Espana SA	127	1047	100	1 161
Renault Finance	140	476	100	778
Renault India Private Limited	634	(547)	16	0
Renault Italia	3	8	100	20
Renault Commerce Maroc	5	2	80	35
Renault Mécanique Roumanie	72	13	99	86
Renault Mexico	32	13	100	50
Renault Mobility As an Industry	210	(16)	100	101
Renault Deutschland AG	11	27	60	18
Renault Nederland	2	5	60	6
Renault Österreich GmbH	5	3	100	20
Renault Portuguesa	38	8	72	47
Renault Commercial Roumanie Srl	0	1	100	16
Renault Nordic AB	0	(2)	100	8
Renault Retail Group	10	(2)	100	(27)
Renault Russia	80	15	100	196
Renault Nissan Slovenia d.o.o.	1	4	100	11
Renault Service Maroc	0	0	100	0
Renault Sport Racing	1	(1)	87	5
Renault Suisse SA	5	3	100	1
Renault SW Labs	0		100	37
Renault Tanger Exploitation	42	(21)	100	23
Renault Tanger Méditerranée	210	(1)	100	242
Renault Technologie Roumanie	78	3	51	45
Renault UK	3	28	60	39
Renault Ukraine	0	4	100	12
Renault Venture Capital	30	(5)	100	29
Revoz d.d	55	4	100	154
SCI Guyancourt	1	181	99	310
Société Immobilière pour l'Automobile	124	14	100	143
SICOFRAM	331	(9)	100	350
SIRHA	40	10	100	49
I-DVE	0	0	100	3
Renault DREAM	10	0	99	11
SAMARA	0	5	100	5
SNC Renault Cléon	28	0	99	250
SNC Renault Douai	30	(7)	99	127
SNC Renault Flins	15	(2)	99	67
SNC Renault Sandouville	15	(5)	99	106
Société de Transmissions Automatiques	12	1	100	22
Société des Automobiles Alpine	4	1	100	6
Sodicam 2	1	0	100	5
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA	1	31	72	45
Sofrastock International	2	(2)	100	6
Société Marocaine de Constructions Automobiles	6	54	91	69
SOVAB	8	1	100	7
Autres (dont Renault Industrie Belgique : +38 M€, Industria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA +22M€, Renault Irlande : +16M€, Renault Nissan Bulgaria : +5 M€, Vehicule Distributors Australia Pty Ltd + 4M€, Elto Holding: +3M€)				88
TOTAL PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				14 451

Sociétés	Prêts et avances consentis par RENAULT s.a.s et non remboursés	Chiffre d'affaires HT 2021	Bénéfice net ou perte 2021	Engagements Hors Bilan donnés	Dividendes encaissés par RENAULT s.a.s en 2021
PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE					
Auto Chassis International		464	(12)		
Fonderie de Bretagne		23	(17)		
I-DVU		148	16		18
JMEV		55	(25)		
Immobilière d'Epone		21	86		3
Lada Auto Holding			(0)		
Maubeuge Construction Automobile		318	3		
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S		3 288	308		61
RCI Banque		1212	759		1000
Renault Algérie		109	(4)		
Renault Argentine SA		735	138	33	
Renault Beijing Automotive		49	8		3
Renault Belgique Luxembourg		84	5		3
Renault CSC		1	(0)		
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda		113	9		
Renault Nissan Hrvatska d.o.o		136	2		9
Renault Développement Industriel et Commercial			64		
Renault Do Brasil		1721	53		
Renault Environnement			15		
Renault Espana SA		5 157	17		
Renault Finance			47		50
Renault India Private Limited		656	(18)		
Renault Italia		2 478	18		
Renault Commerce Maroc		895	22		7
Renault Mécanique Roumanie		136	1		0
Renault Mexico		273	4		
Renault Mobility As an Industry		0	(102)		
Renault Deutschland AG		1501	31		
Renault Nissan Nederland		623	3		
Renault Österreich GmbH		555	12		3
Renault Portuguesa	71	425	1		4
Renault Commercial Roumanie Srl		772	8		2
Renault Nordic AB		412	1		
Renault Retail Group		4 314	74		
Renault Russia		1817	16	6	
Renault Nissan Slovenia d.o.o.		438	6		20
Renault Service Maroc			0		1
Renault Sport Racing		205	2		
Renault Suisse SA		500	3		1
Renault SW Labs		97	22		
Renault Tanger Exploitation		2 648	(1)		
Renault Tanger Méditerranée		102	0		1
Renault Technologie Roumanie		166	8		4
Renault UK		1 188	3		
Renault Ukraine		230	9		6
Renault Venture Capital			4		
Revoz d.d		1212	6		23
SCI Guyancourt		61	26		27
Société Immobilière pour l'Automobile		7	4		19
SICOFRAM		2	57		
SIRHA			(0)		
I-DVE		195	30		32
Renault DREAM		102	20		24
SAMARA		14	1		
SNC Renault Cléon		641	10		12
SNC Renault Douai		281	3	1	
SNC Renault Flins		328	3	1	
SNC Renault Sandouville		241	3		
Société de Transmissions Automatiques		279	(9)		
Société des Automobiles Alpine		150	(1)		2
Sodicam 2		51	0		
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA		580	16		
Sofrastock International		37	1		
Société Marocaine de Constructions Automobiles		716	15		
SOVAB		2 045	9	1	17

F.7. MENTIONS RELATIVES AUX PRINCIPALES PRISES DE PARTICIPATION

Les prises de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

Sociétés	Nombre de titres acquis	Montant de la transaction (en millions d'euros)	% de capital détenu	
			2021	2020
Lada Auto Holding LLC		1 335	67,69%	
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd		38	49,00%	49,00%
Verkor	166 667	25	23,64%	
Mobility Trader Holding GmbH	2 253	20	3,24%	
Renault Mobility As an Industry	15 673 520	16	100,00%	100,00%
Kadensis	1 505 000	15	86,18%	100,00%
Whylot	80	10	21,28%	
HyVia	4 462 505	4	50,00%	
Alliance Rostec Auto B.V.	28 919 987	4	67,69%	67,61%
Elto Holding	150 000	1	100,00%	100,00%
Renault Group Otomo.Anonim Sirketi	20 000 000	1	100,00%	
Girève	750	1	14,36%	13,33%
Renault Digital	617	1	100,00%	100,00%

F.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture à mentionner.

F.9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document d'enregistrement universel de Renault Group mentionne cette information.

RENAULT s.a.s.
Société par actions simplifiée au capital de 533.941.113 euros
Siège social : 13/15, quai Alphonse Le Gallo
92100 – Boulogne-Billancourt
780 129 987 RCS Nanterre

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 25 MAI 2022**

Le 25 mai 2022 ;
A 18h,

La soussignée, RENAULT SA, société anonyme au capital de 1.126.701.902,04 euros, dont le siège social est 13/15 quai Alphonse Le Gallo à Boulogne-Billancourt (92100), identifiée sous le numéro 441 639 465 RCS Nanterre et représentée par Monsieur Luca de Meo, agissant en qualité d'associé unique (l'« Associé Unique ») de la société RENAULT s.a.s.,

A pris les décisions exposées ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

- 1) Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- 2) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- 3) Approbation du rapport relatif aux conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce
- 4) Renouvellement du mandat de Mme Catherine Barba en qualité d'administrateur indépendant ;
- 5) Renouvellement du mandat de M. Pierre Fleuriot en qualité d'administrateur indépendant ;
- 6) Renouvellement du mandat de M. Joji Tagawa en qualité d'administrateur nommé sur proposition de Nissan ;
- 7) Pouvoirs pour accomplir les formalités

DECISIONS

Première décision (Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice et faisant ressortir un déficit de (201 021 691,43) euros. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associé Unique décide l'affectation suivante du résultat de l'exercice :

Déficit de l'exercice 2021	(201 021 691,43)
Dotation à la réserve légale	0
Solde	(201 021 691,43)
Report à nouveau au 31 décembre 2021	(2 721 226 661,07)
Solde reportable	(2 922 248 352,50)
Dividendes	0
Solde du report à nouveau après affectation	(2 922 248 352,50)

L'Associé Unique décide de ne pas verser de dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé ci-dessous le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces

mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40 % ainsi que celui des revenus non éligibles à cet abattement :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020
Dividende par action	0,66	0	0
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	-	-	-
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	-	-	-

Troisième décision (*Approbation du rapport relatif aux conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce*)

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration, prend acte de l'absence de convention relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Quatrième décision (*Renouvellement du mandat de Madame Catherine Barba en qualité d'administratrice indépendante*)

L'Associé Unique renouvelle le mandat de **Mme Catherine Barba** en qualité d'administratrice indépendante pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cinquième décision (*Renouvellement du mandat de Monsieur Pierre Fleuriot en qualité d'administrateur indépendant*)

L'Associé Unique renouvelle le mandat de **M. Pierre Fleuriot** en qualité d'administrateur indépendant pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

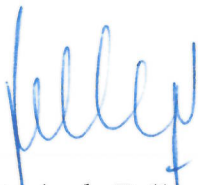
Sixième décision (*Renouvellement du mandat de Monsieur Joji Tagawa en qualité d'administrateur nommé sur proposition de Nissan*)

L'Associé Unique renouvelle le mandat de **M. Joji Tagawa** en qualité d'administrateur nommé sur proposition de Nissan pour une durée de quatre années, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Septième décision (*Pouvoirs pour accomplir les formalités*)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'original ou de copie ou d'extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 25 mai 2022
Copie certifiée conforme



Quitterie de Pelleport
Directeur Juridique Groupe

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
2 avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Mazars
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Renault s.a.s.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Exercice clos le 31 décembre 2021
Renault s.a.s.
Société par Actions Simplifiée
13-15, quai Le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
2 avenue Gambetta – CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Mazars
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de
Versailles et du Centre
61 rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Renault s.a.s.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Renault s.a.s. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Comme précisé dans la note B.8. de l'annexe aux comptes annuels et conformément à l'avis n°34 du Conseil national de la comptabilité, votre société a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive. La détermination de la valeur d'équivalence de ces titres est établie sur la base des règles et des méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Notre appréciation de cette valeur d'équivalence s'est fondée sur le résultat des diligences mises en œuvre dans le cadre de l'audit des comptes du Groupe Renault pour l'exercice 2021.

Estimations comptables importantes

Lors de l'arrêté de ses comptes, la société Renault s.a.s. est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la valeur comptable des actifs immobilisés (notes B.7. et D.1.), les titres de participation des sociétés non contrôlées (notes B.8. et D.3.), la provision pour garantie des véhicules (notes B.3. et E.3.), la provision pour engagement de retraite et autres avantages au personnel à long terme (notes B.12. et E.2.), les provisions pour restructuration et mesures d'adaptation des effectifs (notes B.12. et E.3.) et la provision pour ventes avec engagement de reprise (notes B.12. et E.3.).

Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées et des informations données dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et apprécié sur cette base le caractère raisonnable des estimations réalisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

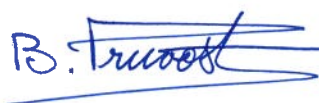
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 25 février 2022

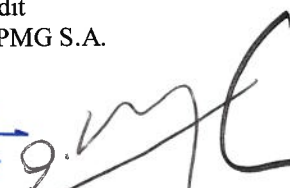
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

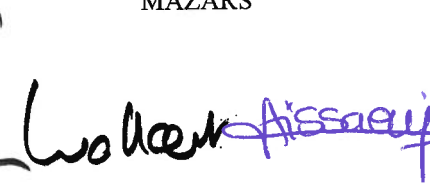
MAZARS



Bertrand Pruvost



Géraldine Lebrun



Loïc Wallaert



Mériem Aïssaoui

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

AU 31 DECEMBRE 2021

(Conseil d'Administration du 17 février 2022)

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS DE RENAULT s.a.s

	page
ETATS DE SYNTHESE	
COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN ACTIF	5
BILAN PASSIF	6
TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
ANNEXE AUX COMPTES	
A - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	8
B - REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
C - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT	14
D - ANALYSE DU BILAN ACTIF	21
E - ANALYSE DU BILAN PASSIF	32
F - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	38

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2021	2020
Ventes de biens	35 606	34 492
Refacturations et autres prestations	3 139	3 223
CHIFFRE D'AFFAIRES (Note C.1)	38 745	37 715
Production stockée	(52)	24
Production immobilisée	7	26
Reprises sur provisions (Note C.4.1)	1 346	1 170
Transferts de charges	9	9
Autres produits (Note C.2.2)	734	889
PRODUITS D'EXPLOITATION	40 789	39 833
Achats de matières premières et autres approvisionnements	29 637	28 874
Variation de stocks	(9)	45
Autres achats et charges externes (Note C.2.1)	7 886	8 086
Impôts, taxes et versements assimilés (Note C.3)	194	185
Salaires et traitements	1 844	1 640
Charges sociales	414	593
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	451	517
- sur actif circulant : dotations aux provisions (Note C.4.2)	311	377
- pour risques et charges : dotations aux provisions (Note C.4.2)	880	1 016
Autres charges	498	776
CHARGES D'EXPLOITATION	42 106	42 109
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 317)	(2 276)

COMPTE DE RESULTAT

(en millions d'euros)	2021	2020
BENEFICE ATTRIBUE	96	93
PERTE SUPPORTEE	0	(9)
Produits des titres et créances rattachées	2 639	388
Reprises de provisions et autres produits	62	101
Dotations aux provisions et autres charges	(1 163)	(210)
PRODUITS ET CHARGES LIES AUX PARTICIPATIONS (Note C.5)	1 538	279
Différences de change	2	(3)
Dotations nettes de provisions pour risques de change	0	0
PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE (Note C.6)	2	(3)
Intérêts perçus et autres produits assimilés	3	15
Intérêts versés et autres charges assimilées	(168)	(69)
Reprises de provisions des prêts	18	7
Dotations aux amortissements et provisions des prêts	(21)	(16)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (Note C.7)	(168)	(63)
RESULTAT FINANCIER	1 372	213
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	151	(1 979)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	10
Produits exceptionnels sur opérations en capital	78	36
Reprises de provisions	545	373
PRODUITS EXCEPTIONNELS	626	419
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	394	316
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	78	26
Dotations aux amortissements et provisions	508	596
CHARGES EXCEPTIONNELLES	980	938
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Note C.8)	(354)	(519)
IMPOT SUR LES BENEFICES (Note C.9)	2	11
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(201)	(2 487)

BILAN

ACTIF (en millions d'euros)	2021			2020
	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note D.1)	919	774	145	151
Terrains et constructions	465	327	138	151
Outillages spécifiques	7 296	6 578	718	671
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	887	801	86	100
Autres immobilisations corporelles	354	303	51	113
Immobilisations corporelles en cours	117		117	118
Avances et acomptes	62		62	143
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note D.1)	9 181	8 009	1 172	1 296
Participations évaluées par équivalence (Note D.2)	14 524	73	14 451	13 042
Autres participations (Note D.3)	2 628	2 384	244	218
Créances rattachées à des participations (Note D.4)	308	0	308	342
Autres immobilisations financières (Note D.5)	429	132	297	226
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 889	2 589	15 300	13 828
ACTIF IMMOBILISE	27 989	11 372	16 617	15 275
Matières premières et autres approvisionnements	304	44	260	210
En-cours de production	64	0	64	71
Produits intermédiaires et finis	1 125	117	1 008	1 008
STOCKS ET EN-COURS (Note D.6)	1 493	161	1 332	1 289
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES (Note D.7)	85	14	71	103
Clients et comptes rattachés (Note D.8)	3 711	732	2 979	2 890
Autres créances (Note D.9)	918	9	909	1 043
CREANCES	4 629	741	3 888	3 933
DISPONIBILITES	52		52	19
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Note D.10)	409		409	406
ACTIF CIRCULANT	6 668	916	5 752	5 750
ECART DE CONVERSION ACTIF (Note D.10)	25		25	43
TOTAL ACTIF	34 682	12 288	22 394	21 068

BILAN

PASSIF (en millions d'euros)	2021	2020
Capital	534	534
Primes d'apport	2 070	2 070
Réserve légale	53	53
Autres réserves	1	1
Ecart d'équivalence	2 770	2 042
Report à nouveau	(2 721)	(234)
Résultat	(201)	(2 487)
Provisions réglementées	325	293
CAPITAUX PROPRES (Note E.1)	2 831	2 272
AUTRES FONDS PROPRES	8	8
TOTAL FONDS PROPRES	2 839	2 280
Provisions pour engagements de retraite (Note E.2)	728	767
Autres provisions pour risques et charges (Note E.3)	2 244	2 303
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 972	3 070
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	38	14
Emprunts et dettes financières divers	5 585	4 477
DETTES FINANCIERES (Note E.4)	5 623	4 491
Fournisseurs et comptes rattachés (Note E.5.1)	6 075	6 005
Dettes fiscales et sociales	1 061	955
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	244	270
Autres dettes (Note E.5.2)	2 005	2 015
AUTRES DETTES	9 385	9 245
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Note E.6)	1 556	1 948
ECART DE CONVERSION PASSIF (Note E.6)	19	34
TOTAL PASSIF	22 394	21 068

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	2 021	2 020
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net comptable	(201)	(2 487)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	1 573	665
Dotations nettes relatives aux provisions réglementées	32	(61)
Dotations nettes relatives aux provisions	(97)	468
Plus-values de cession d'éléments d'actifs	0	(12)
Plus-values sur cession bail réintégrées	0	0
Charges activées	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 307	(1 427)
Variation du besoin en fonds de roulement		
Stocks et en-cours	(43)	13
Clients et comptes rattachés	(70)	341
Autres créances d'exploitation	162	189
Fournisseurs et comptes rattachés	54	(1 331)
Autres dettes d'exploitation	(295)	(590)
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR LES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 115	(2 805)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (Note D.1)	(378)	(500)
Acquisitions de titres de participation (Notes D.2, D.3 & D.4)	(1 850)	(138)
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	78	36
Diminution (augmentation) nette des autres immobilisations financières (Note D.5)	(38)	(16)
Variation des dettes et créances sur immobilisations	(27)	(37)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(2 215)	(655)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires (Note E.1)	0	0
Variation des autres fonds propres	0	(12)
Diminution (augmentation) nette des prêts rémunérés aux conditions de marché		
Augmentation (diminution) nette des dettes porteuses d'intérêts	1 108	3 486
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	1 108	3 474
VARIATION DE TRESORERIE (1)	8	14
Trésorerie d'ouverture	5	(9)
Trésorerie de clôture	13	5

(1) La trésorerie comprend les soldes de banque débiteurs ou créditeurs (ces derniers correspondant à des découverts momentanés) et les valeurs mobilières de placement.

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 22 394 millions d'euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage une perte de 201 millions d'euros.

L'exercice commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. L'exercice 2021 s'est clos le 31 décembre 2021.

Les comptes de l'exercice 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Renault s.a.s le 17 février 2022.

Les comptes de la société Renault s.a.s sont inclus dans les comptes consolidés de Renault S.A. (Renault Group).

A. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 apparue au premier trimestre 2020 et la pénurie de semi-conducteurs depuis le début de l'exercice 2021, le marché automobile mondial a connu une légère progression de 0,5 % par rapport à l'exercice 2020 (-14,2 % en 2020).

Renault s.a.s a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 38,7 milliards d'euros contre 37,7 milliards d'euros en 2020, soit une progression de 2,7%. Les ventes de véhicules neufs (VP+VU) représentent 22,2 milliards d'euros (contre 23 milliards d'euros en 2020) correspondant à un volume de 1 693 milliers de véhicules vendus (contre 1 726 milliers en 2020) et les ventes de composants automobiles s'établissent à 8,6 milliards d'euros contre 8,1 milliards d'euros en 2020. L'évolution positive du chiffre d'affaire s'explique par l'évolution favorable des ventes de véhicule d'occasion pendant l'exercice 2021.

La société Alliance Auto Rostec B.V. qui était la société mère du groupe AVTOVAZ est en cours de liquidation à la date du 31 décembre 2021 et a distribué sous forme d'un acompte sur boni de liquidation les titres de la société Lada Auto Holding (société immatriculée en Russie qui est désormais la détentric de 100% des titres AVTOVAZ). Il a en conséquence été considéré que Renault s.a.s n'avait plus le contrôle exclusif d'Alliance Auto Rostec B.V. et par conséquent ces titres ne peuvent plus être comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence. La valeur historique de ces titres est désormais comptabilisée en autres titres de participation et une provision pour dépréciation a été comptabilisée afin d'avoir une valeur nette comptable correspondant au montant du boni de liquidation résiduel qui sera reçu en 2022 au moment de la clôture de cette liquidation. Les titres AVTOVAZ ayant été apportés par Alliance Auto Rostec B.V. à Lada Auto holding préalablement à sa mise en liquidation pour une valeur supérieure à la valeur comptable à la date de prise de contrôle d'Alliance Auto Rostec B.V. par Renault s.a.s (28 décembre 2016), le montant de l'acompte sur boni de liquidation est supérieur à cette valeur comptable historique pour un montant de 288 millions d'euros comptabilisé dans le résultat financier de la période.

En 2021, la filiale RCI Banque a versé un dividende de 1 000 millions d'euros (aucun dividende en 2020) comptabilisé dans le résultat financier.

Le 14 décembre 2021 Renault s.a.s a signé l'accord social triennal Re-Nouveau France 2025. Cet accord structurant définissant la France comme le centre stratégique et industriel des activités porteuses d'avenir de Renault Group s'accompagne d'un nouveau dispositif de Rupture Conventionnelle Collective pour 2022 pour un maximum de 1 153 personnes. Cet accord a donné lieu à la comptabilisation de provisions pour restructurations et mesures d'adaptations des effectifs.

Avec un résultat courant 2021 bénéficiaire de 151 millions d'euros, un résultat exceptionnel déficitaire de 354 millions d'euros, un produit d'impôt de l'exercice de 2 millions d'euros, Renault s.a.s réalise, cette année, une perte nette de 201 millions d'euros.

Les flux nets d'exploitation de Renault s.a.s positifs de 1 115 millions d'euros, en hausse de 3 920 millions par rapport à 2020 (flux négatif de 2 805 millions d'euros) assortis d'investissements nets pour 2 215 millions en hausse de 1 560 millions d'euros par rapport à 2020 ont dû être couverts par une augmentation des dettes à hauteur 1 108 millions d'euros. Au 31 décembre 2021, dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie, Renault s.a.s est en position emprunteuse vis-à-vis de Renault S.A. de 5 585 millions d'euros (contre 4 440 millions d'euros en 2020).

B. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la société Renault s.a.s ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par les règlements postérieurs.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventes et constatation de la marge

Les ventes de biens sont comptabilisées au moment où ceux-ci sont mis à la disposition des filiales commerciales étrangères ou du réseau de distribution s'il s'agit de concessionnaires, selon les termes contractuels au client final pour les ventes directes et selon les INCOTERM pour les ventes à des importateurs étrangers. La marge est constatée lors du transfert de propriété, y compris pour les ventes de véhicules avec engagement de reprise.

Primes d'incitation à la vente

Le coût de ces programmes est déduit du chiffre d'affaires ou comptabilisé en charge suivant leur nature, lors de l'enregistrement des ventes correspondantes. Dans le cas où ils sont décidés postérieurement à cette vente, ils sont provisionnés dès la prise de décision.

B.2. CONTRATS A LONG TERME

Le chiffre d'affaires sur les contrats de service afférents à l'extension de garantie et à l'entretien des véhicules est comptabilisé à l'avancement. Les pertes probables font l'objet de provisions dans l'exercice dès lors qu'elles sont connues.

Les ventes de développements auprès de partenaires sont des contrats dont l'exécution peut se produire sur deux ou plusieurs exercices. Ces contrats font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires et de la marge à l'avancement. Les pertes à terminaison font l'objet d'un provisionnement dès lors qu'une perte est probable.

B.3. GARANTIE

Les coûts, supportés ou prévus, relatifs à la garantie constructeur, qualifié de garantie type assurance, des véhicules et pièces vendus, sont constatés en charges lorsque les ventes sont enregistrées. Les provisions relatives aux coûts restant à supporter sont évaluées sur la base de données observées par modèle et motorisation : selon le niveau des coûts et leur répartition sur les périodes couvertes par la garantie constructeur. Dans le cas de campagnes de rappel liées à des incidents découverts après le début de la commercialisation du véhicule, les coûts correspondants font l'objet de provisions dès lors que la décision d'engager la campagne est prise. Les recours engagés auprès des fournisseurs sont comptabilisés en réduction de la charge de garantie lorsque leur récupération est jugée quasi certaine.

B.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche, de développement et de démarrage sont comptabilisés en charges selon leur nature (frais de personnel, achats, ...) au cours de l'exercice pendant lequel ils sont encourus.

B.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des produits et charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente et régulière.

B.6. CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

La contribution financière relative aux certificats d'énergie obtenue, directement ou indirectement via le fournisseur ou un tiers, dans le cadre de l'acquisition d'une immobilisation est traitée comme une subvention d'investissement. En l'absence d'immobilisation, celle-ci est constatée en une seule fois en produit exceptionnel.

B.7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations est égale au coût historique d'acquisition ou de production. Les frais de conception sont incorporés au coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges sauf ceux engagés pour augmenter la productivité ou pour prolonger la durée de vie d'un bien.

Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées des composants identifiés :

- Constructions (1)	15 à 30 ans
- Outillages spécifiques	2 à 7 ans
- Matériel et autres outillages (hors lignes de presse)	5 à 15 ans
- Lignes de presse et installation d'emboutissage et de peinture	20 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles	4 à 6 ans
- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans

(1) Les constructions dont la mise en service est antérieure à 1987 sont amorties sur une durée pouvant aller jusqu'à 40 ans.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel. Cela s'applique principalement aux outillages qui se rapportent aux véhicules.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe, ou d'un rallongement lorsque la durée d'utilisation est prolongée.

Des changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs pourraient constituer des indices de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur recouvrable constitue la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des actifs. La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, cette perte de valeur est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en résultat exceptionnel.

B.8. PARTICIPATIONS

Par dérogation à la règle générale en matière d'évaluation des titres au bilan, Renault s.a.s a opté pour l'évaluation par équivalence des titres de participation des sociétés contrôlées de manière exclusive.

Conformément à l'avis n° 34 du Conseil National de la Comptabilité (juillet 1988),

- le périmètre d'application de la méthode correspond aux sociétés consolidées par intégration globale,
- les capitaux propres de ces sociétés sont déterminés sur la base des principes comptables retenus pour la consolidation. S'agissant d'une méthode d'évaluation, il n'est tenu compte d'aucune élimination concernant les opérations intra sociétés du Groupe,
- pour l'évaluation d'une filiale, les titres qu'elle détient sur des sociétés contrôlées de façon exclusive par le Groupe sont estimés selon la même méthode,
- la variation annuelle de la quote-part globale de capitaux propres représentative de ces titres ne constitue pas un élément de résultat ; elle est inscrite en capitaux propres au poste « Ecart d'équivalence », cet écart n'est pas distribuable et ne peut être utilisé pour compenser les pertes. Lorsque l'écart d'équivalence devient négatif, une provision pour dépréciation globale est dotée par le compte de résultat.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées de façon exclusive figurent au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ils sont évalués à la plus faible des valeurs d'acquisition ou d'inventaire déterminée en prenant en compte la quote-part d'actif net et les perspectives de rentabilité. Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

B.9. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient qui correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Une provision pour dépréciation des stocks de véhicules d'occasion, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation. La dépréciation des stocks de véhicules neufs et pièces de rechange est déterminée de façon statistique.

B.10. CREANCES

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus. Chaque fois que la réalisation d'une créance Hors Groupe n'est pas certaine, son montant est porté en créance douteuse. Elle est dépréciée dès qu'apparaît une perte probable.

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif lorsque l'intégralité des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

B.11. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat et intérêts courus pour les obligations ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

B.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont définies conformément au règlement ANC n° 2014-03. Elles correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture. Le passif éventuel correspond à une obligation qui n'est ni probable, ni certaine à la date d'établissement des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle une sortie de ressources ne l'est pas, ne donne pas lieu à constatation d'une provision et fait l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

- Provision pour ventes avec engagements de reprise

La valeur de revente prévisionnelle d'un véhicule avec engagement de reprise est estimée en prenant en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion mais aussi ses perspectives d'évolution sur la durée d'écoulement des véhicules, qui peuvent être influencées par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur). Dès lors qu'une perte est anticipée sur la vente du véhicule d'occasion, une provision pour risques et charges est constatée.

- Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

L'application de la modification de la recommandation ANC 2013-02 sur les engagements de retraite n'a pas d'impact sur les comptes de Renault S.A.S en l'absence de prestations plafonnées.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges d'exploitation de la période à laquelle ils sont liés. Pour les régimes à prestations définies, concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de services ouvrant droit à prestations en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes d'acquisition des droits.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité et de rotation du personnel. Ils sont ensuite ramenés à la valeur actuelle sur la base des taux de marché fondés sur les obligations à long terme des émetteurs de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le régime.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture ;
- juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

- Indemnités de fin de contrat de travail

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge dès que les mesures décidées par la société ont été annoncées au personnel.

- Mesures de restructuration (autres que relatives au personnel)

Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

B.13. CONVERSION DES DETTES ET CREANCES EN DEVICES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur à la clôture au 31 décembre ;
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion) ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes déterminées de la façon suivante :
 - détermination d'une position de change, devise par devise et échéance par échéance, constituée des éléments de bilan libellés en devises étrangères et des éléments de hors bilan en couverture du risque de change ;
 - compensation des gains et des pertes de change latents, devise par devise et échéance par échéance ;
 - comptabilisation des pertes de change latentes résiduelles par devise et par échéance.

B.14. CESSION-BAIL

Les plus-values sur les immobilisations vendues en cession-bail (lease-back) sont comptabilisées en compte de régularisation passif au poste « produits constatés d'avance » et rapportées au résultat par fractions égales sur la durée du contrat.

B.15. INSTRUMENTS DE COUVERTURE

En application du règlement ANC 2015-05, les variations de valeur des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan, sauf si la reconnaissance en partie ou en totalité de ces variations permet d'assurer un traitement symétrique avec l'élément couvert.

Ainsi, cette symétrie se traduit par une réévaluation de l'instrument de couverture dans un compte transitoire en contrepartie d'un compte Instruments de trésorerie en parallèle avec les écritures de différences de conversion constatées sur l'élément couvert.

Les instruments dérivés en Position Ouverte Isolée (POI) sont réévalués au bilan en contrepartie d'un compte d'écart de conversion à chaque clôture à leur valeur de marché. Si cette valeur fait apparaître une perte latente, celle-ci est provisionnée au compte de résultat.

Le report/déport qui représente l'écart entre le cours spot de la couverture et le cours à terme est étalé en résultat financier sur la période de couverture.

C. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

C.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

(en millions d'euros)	2021			2020		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Véhicules particuliers	5 212	11 353	16 565	5 998	11 378	17 376
Véhicules utilitaires	4 079	2 461	6 540	3 763	1 850	5 613
Composants Automobiles	773	7 786	8 559	597	7 455	8 052
Pièces de rechange véhicules	1 869	1 901	3 770	1 610	1 668	3 278
Outils et autres équipements	141	31	172	132	41	173
Refacturations et autres prestations	1 806	1 333	3 139	1 889	1 334	3 223
TOTAL	13 880	24 865	38 745	13 989	23 726	37 715

C.2. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

C.2.1 Autres achats et charges externes

(en millions d'euros)	2021	2020
Achat études, travaux et fournitures non stockés	3 046	2 918
Prestation de façonnage des usines	1 410	1 432
Achats de services, travaux extérieurs et fournitures non stockés	1 636	1 486
Services extérieurs	2 827	3 142
Sous-traitance, contrats et études et recherches	2 492	2 781
Assurances, documentation, entretien et réparation et locations	335	361
Autres services extérieurs	2 013	2 026
Transport	923	852
Publicité, moyens commerciaux et relations publiques	668	671
Personnel extérieur ou emprunté	243	334
Honoraires, commissions, frais de voyage et déplacement et autres	179	169
TOTAL	7 886	8 086

A titre d'information, en 2021, le montant total des frais de recherche et développement du compte d'exploitation s'élève à 2 478 millions d'euros (2 816 millions d'euros en 2020). Ils sont composés notamment de frais de personnel, d'achats de sous-traitance et de prototypes et des autres charges externes. Cette baisse de 12% des frais de recherche et développement s'explique par la fin d'un premier cycle de renouvellement de la gamme, par la baisse d'activité et par des actions importantes de réduction de coûts fixes portant notamment sur la sous-traitance et les achats de prototypes.

C.2.2. Autres produits

En 2021, les autres produits comprennent :

(en millions d'euros)	2021	2020
Redevances	357	319
Indemnités d'assurances, de remise en état et autres produits	20	29
Subventions d'exploitation	13	4
Refacturation de consignes sur pièces de rechange	16	13
Gains de change réalisés sur exploitation	328	524
TOTAL	734	889

C.3. IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

En 2021, les impôts, taxes et versements assimilés s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Contribution Economique Territoriale	23	25
Taxes et versements assimilés sur rémunérations	48	54
Retenues à la source	17	12
Organismes de formation	28	33
Contribution Sociale de Solidarité	46	30
Taxe foncière, redevances versées à l'Etat et autres taxes	8	14
Taxes sur véhicules diverses	24	17
TOTAL	194	185

C.4. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

C.4.1. REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

REPRISES

(en millions d'euros)	2021	2020
Garantie	444	357
Stocks	341	329
Engagements de retraite et assimilés	91	73
Créances	68	13
Engagements de reprise	298	324
Risques et charges divers	104	74
TOTAL	1 346	1 170

C.4.2. DOTATIONS AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Elles s'analysent comme suit :

DOTATIONS

(en millions d'euros)	2021	2020
Garantie	484	399
Stocks	286	287
Engagements de retraite et assimilés	90	128
Créances	25	90
Engagements de reprise	215	359
Risques et charges divers	91	130
TOTAL	1 191	1 393

C.5. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les produits des titres et créances rattachées comprennent principalement les dividendes des filiales et participations (cf. note F.6) d'un montant de 2 635 millions d'euros (383 millions d'euros en 2020).

Les principales évolutions des dividendes perçus entre 2020 et 2021 proviennent des sociétés :

- Alliance Rostec Auto B.V avec un acompte sur boni de liquidation versé en nature sous forme de titres Lada Auto Holding LLC (nouvel actionnaire de 100% des titres AVTOVAZ) pour un montant de 1 335 millions d'euros
- RCI Banque avec un dividende de 1 000 millions d'euros (aucun dividende en 2020) ;
- Oyak avec un dividende de 61 millions d'euros (aucun dividende en 2020) ;
- Renault Portuguesa avec un dividende de 4 millions d'euros (50 millions d'euros en 2020) ;
- Renault Tanger Exploitation avec aucun dividende (35 millions d'euros en 2020) ;
- Renault Italia avec aucun dividende (27 millions d'euros en 2020).

Suite à la mise en liquidation d'Alliance Rostec Auto B.V en décembre 2021 et la distribution d'un acompte sur boni de liquidation, les titres de cette société ne sont plus mis en équivalence et sont désormais classés en Autres Titres de participation. Ces titres ont été totalement dépréciés au 31 décembre 2021 pour un montant de 1 046 millions d'euros afin de ramener leur valeur nette comptable au montant résiduel de résultat de liquidation à recevoir en 2022.

La charge financière comptabilisée en 2020 sur les titres Renault Brilliance Jinbei Automotive Company Ltd au titre de l'engagement d'augmentation de capital dans cette entité existant au 31 décembre 2020 pour un montant de 37 millions d'euros a été reprise en 2021 et une provision pour dépréciation des titres a été comptabilisée pour 38 millions d'euros. Une provision pour risque complémentaire a été constatée en 2021 à hauteur de 22 millions d'euros.

Les autres dotations aux provisions concernent principalement la dépréciation des titres Mais pour 15 millions d'euros, Alliance Mobility Japon pour 9 millions d'euros (17 millions d'euros en 2020), PI-VI Ricambi pour 7 millions d'euros, Hungaria Alliance Logistics pour 2 millions d'euros, Fonds Avenir Automobile pour 2 millions d'euros (20 millions d'euros en 2020) et les risques sur titres Reknow University pour 13 millions d'euros, Renault Algérie Production pour 4 millions d'euros (20 millions d'euros en 2020), Renault Singapore Private Limited pour 2 millions d'euros et Renault Tech pour 1 million d'euros.

En 2021, les reprises de provisions concernent principalement la dépréciation des titres Renault South Africa pour 16 millions d'euros (19 millions d'euros en 2020), eGT New Energy Automotive Co.,Ltd pour 4 millions d'euros, Fonds Partech pour 1 million d'euros, Renault Asia Pacific Limited pour 1 million d'euros et Renault Vehicule Innovation pour 1 million d'euros.

C.6. PRODUITS ET CHARGES LIES AU CHANGE

En application du règlement ANC 2015-05, les produits et charges latents ou réalisés sont reconnus et présentés au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et charges sur cet élément.

En 2021, le produit net de change sur opérations financières s'élève à 2 millions d'euros (3 millions d'euros de perte en 2020). La principale devise concernée est la livre sterling.

C.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En 2021, les autres produits et charges financières font ressortir une charge nette de 168 millions d'euros (contre 63 millions d'euros en 2020). Ils comprennent principalement :

- des intérêts versés en rémunération des comptes courants à Renault S.A. pour 58 millions d'euros (33 millions d'euros en 2020) ;
- des frais d'escompte accordés pour 27 millions d'euros (34 millions d'euros en 2020) ;
- un appel de fond de garantie sur prêt pour 82 millions d'euros de RBJAC;
- un abandon du prêt et des intérêts liés d'Alliance Mobility Company France pour 1 millions d'euros

- des produits de distribution pour 2 millions d'euros du FAA (inférieur au million en 2020) et de 1 million d'euros des fonds PARTECH
- une charge de désactualisation inférieure au million d'euros (1 million d'euros en 2020) concernant la provision sur le véhicule électrique ;
- une charge de désactualisation des engagements de retraite pour 4 millions d'euros (10 millions d'euros en 2020) ;
- une dotation pour dépréciation sur les prêts PEEC (1% logement) de 6 millions d'euros (reprise de dépréciation de 5 millions d'euros en 2020) ;
- une dépréciation du prêt à PIVI Ricambi de 9 millions d'euros ;
- une reprise nette pour dépréciation du prêt de Renault Consulting pour 17 millions d'euros (3 millions de dotation en 2020) ;

En 2020, la société a perçu des intérêts sur capitaux propres de Renault Do Brasil pour 14 millions.

C.8. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les **produits exceptionnels** de l'exercice 2021 comprennent notamment :

- le produit de cession des immobilisations incorporelles et corporelles pour 41 millions d'euros (36 millions d'euros en 2020) ;
- le produit de cession des titres Renault South Africa pour 17 millions d'euros, de Carizy pour 20 millions d'euros ;
- une reprise d'amortissements dérogatoires de 107 millions d'euros (178 millions d'euros en 2020) ;
- une reprise de provision concernant la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs pour 393 millions d'euros (155 millions d'euros en 2020) ;
- une reprise de provisions pour risques de recours fournisseurs pour 27 millions d'euros ;
- une reprise de provision pour risques et charges concernant le véhicule électrique pour 7 millions d'euros (21 millions d'euros en 2020) ;
- une reprise de provision Pièces Algérie pour 4 millions d'euros ;
- une reprise de provision sur les loyers Kinetik pour 5 millions d'euros ;

Sur l'exercice 2020, les produits exceptionnels avaient notamment été impactés par :

- une reprise de provision pour la fermeture de Grand Couronne pour 6 millions d'euros ;
- une reprise de provision pour démantèlement de Française de Mécanique pour 8 millions d'euros ;
- une reprise sur provision pour risque de recours des fournisseurs sur des pièces obsolètes à destination de l'Iran pour 4 millions d'euros.

Les **charges exceptionnelles** de l'exercice 2021 comprennent notamment :

- la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles cédées et mises au rebut pour 30 millions d'euros (24 millions d'euros en 2020) (Note D.1.) ;
- la valeur nette comptable des immobilisations financières cédées pour 48 millions d'euros (dont les titres Renault South Africa pour 32 millions d'euros et les titres Carizy pour 15 millions d'euros) ;
- une dotation aux amortissements dérogatoires de 139 millions d'euros (116 millions d'euros en 2020) ;
- les provisions et coûts de restructuration pour 544 millions d'euros (533 millions d'euros en 2020) concernant principalement la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Ces coûts de 2021 s'analysent comme suit :

- 1 millions d'euros de coûts au titre de l'accord initial « Renault CAP 2020 » ;
- 113 millions d'euros de coûts au titre de son avenant, neutralisés par la reprise de provision ;

- Sur 2020, un nouvel Accord de méthode et de transition pour l'année 2020 a été signé le 6 mars. Il comportait notamment un dispositif de dispense d'activité avec une date de mise en œuvre d'avril à décembre de cette année. Cet accord a donné lieu à des consommations à hauteur de 37 millions d'euros, neutralisées par la reprise de provision.
- Le 20 novembre 2020 a été signé l'Accord portant sur la transformation des compétences dans les Fonctions Globales de Renault s.a.s. Cet accord a donné lieu à des consommation à hauteur de pour 129 millions et une dotation de 39 millions d'euros au titre de la rupture conventionnelle collective, des consommations pour 8 millions d'euros et une dotation de 8 millions d'euros au titre du dispositif de dispense et une consommation de 15 millions d'euros et une dotation de 4 millions d'euros au titre des départs en retraite.
- Le 14 décembre 2021, l'accord social triennal Re-Nouveau France 2025 s'accompagne d'un nouveau dispositif de Rupture Conventionnelle Collective pour 2022 (RCC 2022). Cela s'est traduit par une provision de 120 millions d'euros nets des reprises de provisions pour engagement de retraite précédemment comptabilisées pour rupture conventionnelle, de 65 millions d'euros au titre du nouveau dispositif de dispense d'activité et 3 millions d'euros pour les départs en retraite ;

- un abandon de créances de 26 millions d'euros relatives à un complément de redevances sur 2021 à Renault Do Brasil (23 millions d'euros en 2020), 4 millions d'euros vis-à-vis de Renault Argentina et d'un million d'euros relatives aux opérations avec Marcel (2 millions d'euros en 2020) ;

- des provisions pour risques de 2 millions d'euros (2 millions d'euros en 2020) et des coûts de 3 millions d'euros (17 millions d'euros en 2020) concernant le véhicule électrique ;

- des charges exceptionnelles pour 27 millions d'euros par suite d'arrêts de projets (35 millions d'euros en 2020), des coûts pour 41 millions d'euros et une dotation pour provision de 66 millions d'euros pour risque de recours des fournisseurs (56 millions d'euros en 2020) ;

- des coûts liés à la destruction de pièces devenues obsolètes en Algérie représentent un montant de 14 millions d'euros dont une dotation de provision pour risque de 7 millions d'euros (7 millions d'euros en 2020) ;

- une provision pour risque pour la dépollution du site de Choisy pour 8 millions d'euros ;

- une provision pour risque relative aux indemnités de loyer en raison de la rupture anticipée de certains contrats de location immobilière pour 17 millions d'euros (5 millions d'euros en 2020).

Les charges exceptionnelles de 2020 avaient notamment été impactées par :

- une indemnisation des préjudices subis par Renault Russia en lien avec le véhicule Duster pour 4 millions d'euros ;
- des charges exceptionnelles sur l'Iran pour 4 millions d'euros ;
- une charge exceptionnelle sur Alpine pour 64 millions d'euros ;
- des charges de restructuration en Chine pour 1 million d'euros ;
- une dotation pour risques et charges pour le démantèlement de Française de Mécanique pour 1 million d'euros ;
- une subvention accordée pour 2 millions d'euros ;

C.9. IMPOT SUR LES BENEFICES

Renault s.a.s filiale française détenue à 100% par Renault S.A., verse directement à celle-ci le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie. Renault s.a.s comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Les déficits ne sont imputables sur le bénéfice imposable que dans la limite d'un montant d'1 million d'euros majoré de 50 % du bénéfice imposable excédant ce premier montant.

La créance d'impôt de l'année sur Renault S.A. s'élève à 2 millions d'euros (3 millions d'euros en 2020).

La charge d'impôt afférente à l'exercice est ventilée comme suit :

(en millions d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts				Résultat net	
		Théorique	compensation	Crédit d'impôt	Charge d'impôt nette	Théorique	Comptable
Résultat taux normal	1 222	(394)	394	(37)	(37)	1 654	1 259
Résultat taux réduit	(1 071)	(166)	166		0	(905)	(1 071)
Résultat taux zéro							
Résultat exceptionnel taux normal	(354)	(121)	121		0	(233)	(354)
Résultat exceptionnel taux réduit							
Impôts - retenues à la source		28			28		(28)
Provision pour risques fiscaux		7			7		(7)
TOTAL	(203)	(646)	681	(37)	(2)	516	(201)

Le produit net d'impôt du compte de résultat s'élève à 2 millions d'euros et comprend :

- les crédits d'impôts de l'année à hauteur de 38 millions d'euros (dont le Crédit Impôt Recherche pour 36 millions d'euros et la réduction d'impôt Mécénat pour 2 millions d'euros) ;
- des charges de retenues à la source pour 28 millions d'euros ;
- une dotation nette de provisions pour risques fiscaux de 7 millions d'euros.

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021		2020		Variation	
	Actif (1)	Passif (2)	Actif (1)	Passif (2)	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
Provisions pour risques et charges	411		493			(82)
Autres	83		100			(17)
Charges déduites (ou produits imposés)						
fiscalement et non encore comptabilisées	5	(6)	10	(12)	(5)	6
TOTAL	499	(6)	603	(12)	(104)	6

(1) Correspond à un crédit futur d'impôt

(2) Correspond à une charge future d'impôt

Les provisions pour risques et charges, non déductibles au moment de leur dotation, concernent essentiellement les provisions pour engagements de retraite et autres avantages au personnel long terme, les provisions concernant les mesures d'adaptation d'effectifs, les provisions concernant le véhicule électrique et certaines provisions pour garantie.

Les déficits reportables de Renault s.a.s au 31 décembre 2021 s'élèvent à 19 574 millions d'euros.

D. ANALYSE DU BILAN ACTIF

D.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	851	69	(1)	919
TOTAL	851	69	(1)	919

Les variations des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Concessions, brevets, licences et logiciels	700	75	(1)	774
TOTAL	700	75	(1)	774

Les variations des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	17	0	(1)	16
Constructions	457	14	(22)	449
Outillages spécifiques	7 122	355	(181)	7 296
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	889	11	(13)	887
Autres immobilisations corporelles	408	13	(67)	354
Immobilisations corporelles en cours	118	(1)		117
Avances et acomptes	143	(81)		62
TOTAL	9 154	311	(284)	9 181

Les variations des amortissements et provisions relatifs aux immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Amortissements et provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements et provisions en fin d'exercice
Terrains	7	0	0	7
Constructions	316	22	(18)	320
Outillages spécifiques	6 451	305	(178)	6 578
Installations techniques, matériels et autres outillages industriels	789	25	(13)	801
Autres immobilisations corporelles	295	51	(43)	303
TOTAL	7 858	403	(252)	8 009

A fin d'année 2021, nous constatons une variation des actifs incorporels de 68 millions d'euros en valeur brute, qui correspond essentiellement aux acquisitions d'immobilisations à hauteur de 69 millions d'euros.

Concernant les actifs corporels, nous constatons une augmentation de 27 millions d'euros en valeur brute, qui se décompose en investissements d'actifs corporels à hauteur de 311 millions d'euros et de désinvestissements corporels pour 284 millions d'euros. Les acquisitions d'actifs ont diminué de 30% par rapport à 2020.

Les acquisitions d'actifs incorporels ont diminué de 24% par rapport à 2020. Les désinvestissements 2021 ont diminué de 34% par rapport à 2020 en valeur brute et ont plus que doublé en valeur nette.

D.2. PARTICIPATIONS EVALUEES PAR EQUIVALENCE

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Reclassement (3)	Montant en fin d'exercice
Total valeurs nettes	13 042	2 464	(15)	(1 040)	14 451
TOTAL NET	13 042	2 464	(15)	(1 040)	14 451

(1) Les augmentations s'expliquent d'une part par :

- L'acquisition des titres Lada Auto Holding LLC reçus sous forme d'acompte sur boni de liquidation d'Alliance Rostec Auto B.V pour 1 335 millions d'euros et pour une valeur d'équivalence au 31 décembre 2021 de 835 millions d'euros ;
- La participation à l'augmentation de capital de la société Renault Mobility As an Industry pour 16 millions d'euros, de la société Alliance Rostec Auto BV (AvtoVaz) pour 4 millions d'euros et de la société Elto Holding pour 1 million d'euros ;
- La recapitalisation de la société Renault Retail Group pour 380 millions d'euros qui s'est suivi d'une réduction de capital par incorporation des pertes ;

et d'autre part, par les écarts d'équivalence pour un montant de 1 228 millions d'euros (hors Lada Auto Holding LLC)

- Les plus importantes augmentations sont Renault Retail Groupe pour 313 millions d'euros, RDIC pour 207 millions d'euros, Renault Argentine pour 157 millions d'euros, Renault Do Brasil pour 69 millions d'euros, SNC Renault Cléon pour 50 millions d'euros, Société Immobilière d'Épône pour 46 millions d'euros, Renault Espana pour 46 millions d'euros, SICOFRAM pour 44 millions d'euros et Maubeuge Construction Automobile pour 39 millions d'euros auxquelles s'ajoutent la sortie de périmètre d'Alliance Rostec Auto BV pour 374 millions d'euros et de Carizy pour 11 millions d'euros.
- Les diminutions significatives sont RCI Banque pour 78 millions d'euros et Renault Mobility As an Industry pour 52 millions d'euros.

(2) Les diminutions concernent la cession des titres de la société Carizy pour 15 millions d'euros.

(3) Les reclassements sont des changements de périmètre concernant Elto Holding qui rentre dans le périmètre de consolidation pour 6 millions d'euros et Alliance Rostec Auto B.V qui sort du périmètre pour 1 046 millions d'euros (hors écart de réévaluation), le contrôle de la société ayant été perdu du fait de la mise en liquidation et de la distribution en nature des titres Lada Auto Holding LLC comme acompte sur boni de liquidation.

Les participations évaluées par équivalence sont recensées dans la note F.6.

D.3. AUTRES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations (1)	Diminutions (2)	Reclassement (3)	Dotations (4)	Reprises (5)	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes	784	115	(36)	1 765			2 628
Provisions pour dépréciation	(566)			(725)	(1 117)	24	(2 384)
TOTAL NET	218	115	(36)	1 040	(1 117)	24	244

(1) Les augmentations portent principalement sur :

- L'augmentation de capital de la société Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd pour 38 millions d'euros, de la société Kadensis pour 15 millions d'euros et de la société Girève pour 1 million d'euros,
- La création de la société Hyvia pour 5 millions d'euros et de la société Renault Group Otomotiv pour 1 million d'euros,
- La prise de participation dans la société Verkor pour 25 millions d'euros, Mobility Trader Holding GmbH pour 20 millions d'euros et Whytlot pour 10 millions d'euros.

(2) Les diminutions portent sur :

- La cession de la société Renault South Africa pour 32 millions d'euros et fusion-absorption de la société Sylphéo pour 3 millions d'euros par Renault Digital,
- Le remboursement d'une partie du capital de la société Renault Asia Pacific Limited pour 1 million d'euros.

(3) Les reclassements sont des changements de périmètre concernant Elto Holding qui rentre dans le périmètre de consolidation pour 6 millions d'euros et Alliance Rostec Auto B.V pour 1 046 millions d'euros (hors écart de réévaluation), dont le contrôle a été perdu du fait de la mise en liquidation et de la distribution en nature des titres Lada Auto Holding LLC comme acompte sur boni de liquidation. Ce dernier montant comprend la valeur brute pour 1 771 millions d'euros et une provision antérieure à la mise en équivalence de 725 millions d'euros.

(4) Les dotations concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Alliance Rostec Auto B.V pour 1 046 millions d'euros afin de ramener la valeur nette comptable au montant résiduel de résultat de liquidation à recevoir en 2022, Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd pour 38 millions d'euros, MAIS pour 15 millions d'euros, Alliance Mobility Japon pour 9 millions d'euros, PI-VI Ricambi pour 7 millions d'euros et Hungaria Alliance Logistic pour 2 millions d'euros.

(5) Les reprises concernent principalement la dépréciation des titres des sociétés Renault South Africa pour 16 millions d'euros, eGT New Energy Automotive Co.,Ltd pour 4 millions d'euros, Sylphéo pour 2 millions d'euros, Renault Asia Pacific Limited pour 1 million d'euros et Renault Véhicule Innovation pour 1 million d'euros.

Au 31 décembre 2021, les « autres participations » sont les suivantes :

(en millions d'euros)	% de détention	2021		2020	
		Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
MAIS	49%	222	(161)	61	76
Alliance Venture BV	40%	55		55	55
Verkor	24%	25		25	
Kadensis	86%	25		25	10
Mobility Trader Holding	3%	20		20	
Whylot	21%	10		10	
AV Simulation	30%	7		7	7
Renault Vehicule Innovation	100%	6		6	5
Exadis	44%	5		5	5
Mobilize Invest	100%	5		5	5
eGT New Energy Automotive Co.,Ltd	25%	4		4	0
HyVia	50%	4		4	
Alliance Automotive Research & Development	50%	4		4	4
S2R	100%	3		3	3
ILR	100%	3		3	3
Renault Middle East DMCC	100%	2		2	2
Renault Group Otomo.Anonim Sirketi	100%	1		1	
Renault Digital	100%	1		1	
Renault Sport Cars	100%	1		1	1
Tokai 1	15%	1		1	1
Girève	14%	2	(1)	1	0
Alliance Rostec Auto B.V	68%	1 771	(1 771)	0	
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd	49%	260	(260)	0	0
Renault Pars	51%	81	(81)	0	0
Alliance Mobility France	50%	26	(26)	0	0
Alliance Mobility Japon	50%	25	(25)	0	8
PI-VI Ricambi S.r.l	100%	15	(15)	0	7
Renault USA	100%	13	(13)	0	0
ETG	100%	11	(11)	0	0
Renault Algérie Production	49%	10	(10)	0	0
Jtekt - Koyo Steering Europe	2%	4	(4)	0	0
Hungaria Alliance Logistics	100%	2	(2)	0	2
Renault Tech	100%	1	(1)	0	0
Renault Asia Pacific Limited	100%	1	(1)	0	0
Renault South Africa					16
Elto Holding					6
Sylphéo					1
Autres		2	(2)	0	1
TOTAL		2 628	(2 384)	244	218

D.4. CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Prêts	273	11	(38)	246
Dividendes à recevoir	69	68	(75)	62
Total valeurs brutes	342	79	(113)	308
Provisions pour dépréciation	0		0	0
TOTAL NET	342	79	(113)	308

Les nouveaux prêts bénéficient aux sociétés Renault Sport Racing pour 10 millions d'euros et eGT New Energy Automotive Co., Ltd pour un million d'euros

Les diminutions des prêts concernent essentiellement les sociétés Alliance Mobility Company France pour 13 millions d'euros, Alliance Mobiltiy Company Japon pour 12 millions d'euros et Renault Portuguesa pour 12 millions d'euros.

Les augmentations sur les dividendes à recevoir portent sur les quotes-parts des résultats 2021 à recevoir des SNC pour un montant de 68 millions d'euros (en provenance de la SNC I-DVE pour 30 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 20 millions d'euros, SNC Cléon pour 10 millions d'euros, SNC Douai pour 3 millions d'euros, SNC Flins pour 3 millions d'euros et SNC Sandouville pour 2 millions d'euros).

Les diminutions sur les dividendes à recevoir concernent les paiements des quotes-parts des résultats 2020 des SNC pour 67 millions d'euros (en provenance de la SNC I-DVE pour 31 millions d'euros, SNC R-DREAM pour 24 millions d'euros et SNC Cléon pour 12 millions d'euros) et le paiement des dividendes 2019 de Renault Ukraine pour 7 millions d'euros et de Renault Nissan Bulgarie pour 1 million d'euros.

D.5. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Fonds Avenir Automobile (note D5.1)	200		(25)	175
Fonds Avenir Automobile 2 (note D5.2)		75		75
Fonds Partech Growth et Partech Entrepreneur II (note D5.3)	17			17
Obligations	3			3
Total autres titres immobilisés	220	75	(25)	270
Prêts effort construction	105	7		112
Autres prêts	27	10	(17)	20
Total des prêts (note D5.4)	132	17	(17)	132
Dépôts de garantie (note D5.5)	7	20		27
Total valeurs brutes autres immobilisations financières	359	112	(42)	429
Provisions pour dépréciation des autres titres immobilisés (note D5.1, D5.2 et D5.3)	(110)	(1)		(111)
Provisions pour dépréciation des prêts (note D5.4)	(23)	(15)	17	(21)
TOTAL NET	226	96	(25)	297

D.5.1. FONDS AVENIR AUTOMOBILE – FAA (EX FMEA)

Dans les autres titres immobilisés figure la participation dans le FAA (Fonds Avenir Automobile). Le FAA est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) qui a pour objectif d'investir dans des équipementiers stratégiques pour la filière automobile et rentables à moyen terme. Il pourra intervenir dans une entreprise seule ou préférentiellement en co-investissement avec d'autres investisseurs. L'objectif principal du Fonds est de contribuer au développement et à la consolidation des équipementiers, afin de faire émerger des équipementiers plus grands, plus rentables et capables de nouer des partenariats durables avec les constructeurs.

Le FAA est souscrit à parts égales entre Renault s.a.s, Peugeot SA et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Renault s.a.s a souscrit aux parts du FAA pour un montant de 200 millions d'euros (correspondant à 200 000 parts de 1 000 euros). En janvier 2021, Renault s.a.s a signé un accord visant la réduction de l'engagement global par le biais d'une réduction de la valeur nominale à 875 euros ramenant la souscription de Renault s.a.s à hauteur de 175 millions d'euros (correspondant à 200 000 parts de 875 euros).

Depuis la souscription, Renault s.a.s a versé 156 millions d'euros (dont 5 millions sur l'année 2021).

Le calcul de la valeur liquidative des parts du FAA s'est traduit par la comptabilisation d'une dépréciation du fonds d'un montant de 111 millions d'euros au 31 décembre 2021 (contre 109 millions d'euros à fin 2020).

D.5.2. FONDS AVENIR AUTOMOBILE 2 – FAA 2

Le FAA 2 est un Fonds Professionnel de Capital Investissement (FPCI) qui a pour objectif de participer à la consolidation de la filière automobile en contribuant à la création de valeur, à son déploiement international et à sa diversification vers de nouveaux secteurs d'activité. La finalité du fonds est notamment de consolider les équipementiers du secteur automobile et d'accompagner des sociétés de ce secteur confrontées aux mutations liées à la transition écologique dans leur projet de développement, à l'international ou de diversification.

En 2021, Renault s.a.s a souscrit aux parts du FAA 2 pour un montant de 75 millions d'euros (correspondant à 75 000 parts de 1 000 euros).

En 2021, Renault s.a.s a versé 6 millions d'euros.

D.5.3. FONDS PARTECH

Les fonds Partech sont des fonds professionnels de capital d'investissement (FPCI) dont l'objet est le développement des activités avec des start-ups innovantes dans les domaines du digital, des technologies de l'information et de la communication.

En 2015, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 200 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur II pour un montant de 2 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2016, Renault s.a.s s'est engagé à souscrire 900 parts (class A) et 100 parts (class B) au fonds Partech International Ventures VII pour un montant de 10 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

En 2019, Renault s.a.s. s'est engagée à souscrire 500 parts (class A) au fonds Partech Entrepreneur III pour un montant de 5 millions d'euros. Les versements sont appelés au fur et à mesure par la société de gestion Partech Partners en fonction des opportunités d'investissement.

Depuis la souscription à ces trois fonds, Renault s.a.s a versé 14 millions d'euros (dont 3 millions d'euros sur l'année 2021).

D.5.4. PRETS

Les prêts sont constitués de 112 millions d'euros de prêts versés aux organismes collecteurs de l'effort construction (105 millions d'euros en 2020), dépréciés à hauteur de 10 millions d'euros (4 millions en 2020). Les mouvements sur les autres prêts comprennent essentiellement le remboursement du prêt accordé à Renault Consulting pour 17 millions d'euros et les nouveaux prêts accordés à Pitteri Violini pour 5 millions d'euros et à Hyvia pour 5 millions d'euros.

D.5.5. DEPOTS DE GARANTIE

Dans le cadre de l'information judiciaire ouverte en 2017 concernant certains véhicules Diesel d'anciennes générations (Euro5 et Euro6b), l'application de la procédure de mise en examen de Renault s.a.s s'est traduite par un dépôt cautionnement de 20 millions d'euros en 2021.

D.6. STOCKS ET EN COURS

(en millions d'euros)	2021			2020		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières & Emballages	304	(44)	260	263	(53)	210
En-cours de Production *	64	0	64	72	(1)	71
Produits finis et Pièces détachées	915	(72)	843	886	(80)	806
Dont :						
<i>Pièces pour première monte</i>	98	0	98	60		60
<i>Pièces de Rechange</i>	285	(61)	224	309	(67)	242
<i>Véhicules Neufs</i>	532	(11)	521	517	(13)	504
Véhicules occasion	210	(45)	165	283	(81)	202
TOTAL	1 493	(161)	1 332	1 504	(215)	1 289

La baisse des valeurs brutes de 11 millions d'euros s'explique essentiellement par la baisse des véhicules d'occasion pour 73 millions d'euros, partiellement compensée par la hausse des produits finis et pièces détachées de 29 millions d'euros.

La hausse de ces dernières se décompose de la façon suivante : hausse des pièces pour première monte de 38 millions d'euros conjuguée à la hausse des stocks de véhicules neufs de 15 millions d'euros tandis que le stock des pièces de rechange baisse de 24 millions d'euros.

La hausse des stocks de matières et emballages vient également compenser la baisse des véhicules d'occasion pour 41 millions d'euros.

La diminution des dépréciations de stocks de 54 millions d'euros est principalement liée aux véhicules d'occasion pour 37 millions d'euros, aux matières et emballages pour 9 millions d'euros et aux pièces de rechange pour 6 millions d'euros.

D.7. AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

Ce poste comprend 14 millions d'euros d'avances versées à des fournisseurs en difficulté pour lesquels Renault doit maintenir les approvisionnements en pièces nécessaires à sa production. Pour faire face au risque identifié de non-recouvrement de ces avances, la totalité des celles-ci ont fait l'objet d'une dépréciation.

D.8. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Clients		
France	224	360
Etranger	2 075	1 851
Total	2 299	2 211
Clients douteux		
France	8	11
Etranger	712	762
Total	720	773
Factures à établir	692	690
Total	692	690
Provisions pour dépréciation	(732)	(784)
TOTAL NET	2 979	2 890

Ce poste exclut les créances sur le réseau de distribution et les créances sur la clientèle qui font l'objet d'une cession aux sociétés de financement des ventes de Renault Group ou à des tiers externes au Groupe dans le cadre par exemple d'une convention d'escompte ou d'affacturage. Les cessions de créances France et Export (hors réseau de distribution) s'élèvent à 750 millions d'euros au 31 décembre 2021 (761 millions d'euros en 2020).

Les dépréciations de 732 millions d'euros (784 millions d'euros en 2020) sont principalement constituées vis-à-vis de l'Iran (674 millions d'euros), de Renault Algérie Production (25 millions d'euros) et des créances Renault Brilliance Jinbei (10 millions d'euros).

Toutes les créances clients et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an à l'origine.

D.9. AUTRES CREANCES

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an et comprennent principalement des créances de nature fiscale et sociale.

(en millions d'euros)	2021	2020	Variation
Personnel	6	5	1
Fournisseurs débiteurs	200	185	15
Etat créances de TVA	383	500	(117)
Comptes courants filiales	11	11	
Etat créances d'impôts	203	248	(45)
Etat produits à recevoir	30	25	5
Autres	85	76	9
Total brut	918	1 050	(132)
Dépréciation	(9)	(7)	(2)
TOTAL NET	909	1 043	(134)

Les créances d'impôts (203 millions d'euros) comprennent principalement le Crédit d'Impôt Recherche des années 2018 à 2021 (158 millions d'euros), le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi 2018 (33 millions d'euros).

D.10. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif comprennent :

- des charges constatées d'avance pour 409 millions d'euros (406 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Leurs principales évolutions sont :

- o à la hausse de l'étalement des moyens commerciaux (59 millions d'euros en 2021 contre 48 millions d'euros en 2020) ;
- o une augmentation du suivi des tickets d'entrée fournisseurs (121 millions d'euros en 2021 contre 103 millions d'euros en 2020) ;
- o une augmentation de l'étalement des autres services extérieurs, principalement les licences informatiques et les assurances logistiques (60 millions d'euros en 2021 contre 40 millions d'euros en 2020) ;
- o une baisse sur le suivi des contrats avec les partenaires (94 millions d'euros en 2021 contre 131 millions d'euros en 2020) ;
- o une diminution de la refacturation par Renault S.A. des coûts de plans de stocks options et actions gratuites au cours de la période (46 millions d'euros en 2021 contre 56 millions d'euros en 2020).

- des écarts de conversion actif pour 25 millions d'euros (43 millions d'euros au 31 décembre 2020) qui se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Ecart de conversion Actif : Exploitation	21	41
Ecart de conversion Actif : Financier	4	2
TOTAL	25	43

Les échéances des comptes de régularisation actif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2021	2020
Part à moins d'un an	293	304
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	141	145
TOTAL	434	449

E. ANALYSE DU BILAN PASSIF

E.1. CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat	Distribution	Augmentations	Diminutions	Résultat de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Capital	534						534
Prime d'apports	2 070						2 070
Réserve légale	53						53
Autres réserves	1						1
Ecart d'équivalence (1)	2 042			728			2 770
Report à nouveau	(234)	(2 487)					(2 721)
Résultat de l'exercice	(2 487)	2 487				(201)	(201)
Provisions réglementées	293			139	(107)		325
TOTAL	2 272	0	0	867	(107)	(201)	2 831

(1) Explication de l'augmentation en note D.2

Le capital de Renault s.a.s est composé de 35 012 532 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros.

L'affectation du résultat de l'exercice 2020, décidée par l'Associé Unique le 23 avril 2021 s'est traduite par la mise en report à nouveau de la perte 2020 de 2 487 134 470,45 euros, sans distribution de résultat.

E.2. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES AU PERSONNEL A LONG TERME

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme accordés au personnel concernent essentiellement des salariés en activité.

Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

S'agissant des régimes à cotisations définies, la société verse des cotisations assises sur les salaires aux organismes nationaux chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Pour 2021, le montant des cotisations s'élève à 111 millions d'euros. Il n'existe aucun passif actuariel à ce titre.

S'agissant des régimes à prestations définies, ces derniers donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, un régime de retraite supplémentaire et d'autres avantages à long terme (Médailles du travail).

En France, pour donner suite à la publication de l'ordonnance n°2019-697 du 3 juillet 2019, prise sur le fondement de l'article 197 de la Loi Pacte et réformant le régime de retraite supplémentaire à prestations définies, Renault s.a.s a procédé à la fermeture au 31 décembre 2019 du régime de retraite supplémentaire à prestations définies mis en place en France fin 2004. La population éligible à ce groupe fermé était composée des membres du Comité exécutif Groupe, justifiant de 5 années d'ancienneté dans le Groupe dont 2 ans au Comité exécutif Groupe et d'une condition de présence du mandataire social (le cas échéant) au moment où il fera valoir ses droits à la retraite. La provision relative aux retraités est maintenue au bilan et est partiellement financée. Les 81 millions de juste valeur des actifs de couverture sont relatifs à ce régime à prestations définies.

Indemnités de départ à la retraite et assimilées

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite et assimilées s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Solde à l'ouverture	767	803
Coût normal (1)	58	61
Interêts sur la dette	4	10
Rentabilité des actifs	(1)	(17)
Amortissements des écarts actuariels	20	25
Effets des réductions (2)	12	43
Prestations payées et contributions versées	(96)	(43)
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation (3)	6	6
Réduction, liquidation de régime (4)	(42)	(121)
Solde à la clôture	728	767

- (1) Le coût normal comprend l'accélération des droits acquis du personnel bénéficiant du dispositif de Dispense d'Activité et Dispense d'activité Carrière Spécifique pour 2 millions d'euros
- (2) Les effets des réductions correspondent à l'impact des réductions de régime via le reclassement en Rupture Conventionnelle Collective et les licenciements.
- (3) Les coûts des services passés correspondent au complément d'indemnité de retraite pour les personnes qui pourront faire valeur leur départ en retraite dans le cadre de l'accord de Rupture Conventionnelle Collective.
- (4) La réduction concerne principalement le reclassement en Rupture Conventionnelle Collective de la provision pour indemnité de retraite relative au personnel qui bénéficiera d'indemnités dans le cadre de départ avec ou sans mobilité.

Comparaison de la valeur des engagements avec les provisions constituées
(en millions d'euros)

HYPOTHESES ACTUARIELLES au	31.12.21	31.12.20
Date de début de période	01/01/2021	01/01/2020
Date de fin de période	31/12/2021	31/12/2020
Duration	13 ans	13 ans
Taux d'actualisation	0,750%	0,311%
Taux d'augmentation des salaires	2,2%	2,2%
Taux de rendement des actifs de couverture	2,5%	2,5%
Age de départ à la retraite	62 à 65 ans	62 à 65 ans
ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE	2021	2020
Dette actuarielle à l'ouverture	1 233	1 312
Coût normal	58	61
Intérêts sur la dette	4	10
Ecart actuariels	(66)	12
Autres		
Prestations payées	(96)	(47)
Réduction, liquidation de régime	(42)	(121)
Coût des services passés et pertes (profits) sur liquidation	6	6
Dette actuarielle à la clôture	1 097	1 233
ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE	2021	2020
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	79	64
Rendement espéré des actifs	1	17
Cotisations payées par l'entreprise		
Pertes et (gains) actuariels	1	2
Prestations payées	0	(4)
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	81	79
COUVERTURE FINANCIÈRE	2021	2020
Couverture financière du plan	1 016	1 154
Stock de (pertes) et gains actuariels non reconnus	(288)	(387)
Stocks du coût des services passés non reconnus		
Provision au 31-déc	728	767
COÛT SUR LA PÉRIODE	2021	2020
Coût normal	58	61
Intérêt sur la dette	4	10
Rendement espéré des actifs	(1)	(17)
Amortissements des pertes et (gains) actuariels	20	25
Effet des réductions	12	43
Coût des services passés	6	6
Effet de la réduction / liquidation de régime		
Coût sur la période	99	128

Les engagements partiellement financés sont relatifs au régime de retraite supplémentaire et s'élèvent à 83 millions d'euros au 31 décembre 2021. Le solde des engagements n'est pas préfinancé. Les actifs de couverture du régime de retraite supplémentaire ne sont pas investis en instruments financiers émis par Renault s.a.s.

E.3. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS ENGAGEMENTS DE RETRAITE)

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Transferts	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques filiales	32	44	(1)	0	0	75
- Part à moins d'un an	0	0	0	0	0	0
- Part à plus d'un an	32	44	(1)	0	0	75
Provisions pour coûts de restructuration et mesures d'adaptation des effectifs	651	232	(291)	(84)	29	537
- Part à moins d'un an	532	232	(291)	(84)	77	466
- Part à plus d'un an	119	0	0	0	(48)	71
Provisions pour garantie	776	484	(444)	0	0	816
- Part à moins d'un an	377	296	(444)	0	171	400
- Part à plus d'un an	399	188	0	0	(171)	416
Autres provisions pour risques et charges	844	422	(383)	(69)	2	816
- Part à moins d'un an	609	350	(331)	(59)	2	571
- Part à plus d'un an	235	72	(52)	(10)	0	245
TOTAL	2 303	1 182	(1 119)	(153)	31	2 244
Dont dotations et reprises :						
- d'exploitation		790	(788)	(58)		
- financières		46	(2)	0		
- exceptionnelles		336	(327)	(95)		
- impôt sur les bénéfices		10	(2)	0		
CT	1 518	878	(1 066)	(143)	250	1 437
LT	785	304	(53)	(10)	(219)	807

La provision pour restructuration comprend essentiellement une provision relative à la mise en place de mesures d'adaptation des effectifs.

Les autres provisions comprennent essentiellement 355 millions d'euros de provisions sur les Ventes Avec Engagement de Reprise (438 millions d'euros en 2020), 112 millions d'euros de provisions pour risques de recours fournisseurs (59 millions d'euros en 2020), 55 millions d'euros de provisions constituées dans le cadre de l'application de la directive européenne relative aux véhicules et batteries hors d'usage (57 millions d'euros en 2020), 17 millions d'euros de provisions relatives au plan satisfaction client (57 millions d'euros en 2020), 11 millions d'euros de provision de perte de change (13 millions d'euros en 2020), et 6 millions d'euros de provisions pour risques sur le véhicule électrique (11 millions d'euros en 2020).

Chacun des litiges connus dans lesquels Renault s.a.s est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

E.4. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

E.4.1. EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2021, le solde créditeur de la banque s'élève à 38 millions d'euros (14 millions d'euros en 2020).

E.4.2. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts dont le montant s'élève à 5 585 millions d'euros (4 477 millions d'euro en 2020) sont contractés principalement auprès de sociétés du Groupe et sont rémunérés aux taux du marché. Ils ont tous une échéance inférieure à un an et ne comprennent pas d'intérêts courus au 31 décembre 2021. Aucun emprunt n'est assorti de sûretés réelles.

Le poste comprend 5 585 millions d'euros de dettes vis-à-vis de Renault S.A. dans le cadre de la convention de centralisation de gestion de la trésorerie.

E.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES ET AUTRES DETTES

E.5.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an.

(en millions d'euros)	2021	2020
Fournisseurs	3 325	3 015
Fournisseurs effets à payer		
Fournisseurs factures à recevoir	2 750	2 990
TOTAL	6 075	6 005

E.5.2. AUTRES DETTES

(en millions d'euros)	2021	2020
Avances et acomptes reçus sur commandes	9	12
Comptes clients créditeurs et RRR à accorder	1 824	1 953
Autres	172	50
TOTAL	2 005	2 015

Les remises, rabais, ristournes, concernent principalement les moyens commerciaux mis en place par Renault en faveur du Réseau. La baisse s'explique par un effet volume et un effet taux.

E.6. COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

Ce poste comprend :

- des produits constatés d'avance pour 1 556 millions d'euros (1 948 millions d'euros au 31 décembre 2020) essentiellement liés au suivi des contrats en partenariat pour 735 millions d'euros (995 millions d'euros en 2020) avec Nissan et Daimler principalement et aux contrats de services pour 676 millions d'euros (763 millions en 2020) ;
- des produits d'écarts de conversion passif pour 19 millions d'euros (34 millions d'euros au 31 décembre 2020) qui se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
Ecarts de conversion Passif : Exploitation	15	27
Ecarts de conversion Passif : Financier	4	7
TOTAL	19	34

Les échéances des comptes de régularisation passif sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2021	2020
Part à moins d'un an	1 021	1 247
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	554	735
TOTAL	1 575	1 982

F. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

F.1. TRANSACTIONS AVEC L'ETAT ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dans le cadre de son activité, le Groupe réalise des transactions avec l'Etat et des entreprises publiques comme UGAP, EDF, La Poste, etc. Ces opérations sont effectuées à des conditions normales et courantes et représentent un chiffre d'affaires de 242 millions d'euros en 2021 (203 millions d'euros en 2020) et une créance au 31 décembre 2021 de 53 millions d'euros (63 millions d'euros au 31 décembre 2020).

F.2. EFFECTIFS

Les effectifs moyens sur les exercices 2020 et 2021 s'analysent comme suit :

(en nombre de personnes)	2021	2020
Apprentis	1 558	1 455
Agents de production	7 928	8 481
Employés, techniciens et agents de maîtrise	8 664	9 241
Cadres	11 627	12 100
TOTAL	29 777	31 277

F.3. INFORMATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Il n'y a pas de rémunération pour les membres du Conseil d'Administration et le Président de Renault s.a.s.

Le Conseil d'Administration de Renault s.a.s a la même composition que celui de Renault S.A.

La rémunération du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux de Renault S.A. (i.e. le Président du Conseil d'Administration et le Directeur général) figure dans le rapport du gouvernement d'entreprise de Renault S.A. et dans le document d'enregistrement universel.

F.4. AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

Les « engagements hors bilan » se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	2021	2020
<u>Autres engagements reçus</u>	259	379
Avals, cautions et garanties	97	92
Commandes fermes d'immobilisations	162	287
TOTAL	259	379
<u>Engagements donnés</u>	1 518	190
Achats à terme de matières	1 518	190
<u>Autres engagements donnés</u>	2 511	2 667
Avals, cautions et garanties	232	167
Hypothèques, nantissements et autres sûretés		
Commandes fermes d'immobilisations	162	287
Engagements de reprises de véhicules	1 674	1 856
Engagements donnés sur opérations d'achats de titres	69	0
Engagements de locations	362	296
Autres engagements hors bilan donnés	12	61
TOTAL	4 029	2 857

Les avals, cautions et garanties donnés concernent essentiellement les garanties données aux organismes financiers, en France et à l'étranger, au titre des emprunts contractés par les filiales du Groupe.

Des swaps de devises ont été contractés à hauteur de 126 MGBP et 67 MCNY (pour une contrevaletur totale de 158 millions d'euros) afin de couvrir le risque de change associé à des prêts court terme en devises accordés aux filiales. Au 31 Décembre 2021, la juste valeur de ces swaps est de 3 millions d'euros.

Des swaps de devises ont été contractés à hauteur de 8 milliards de RUB (pour une contrevaletur de 96 millions d'euros) afin de couvrir le risque de change associé à des factures à encaisser de la filiale Renault Russie. Au 31 Décembre 2021, la juste valeur de ces swaps est de 2 millions d'euros.

Des swaps de devises ont été contractés à hauteur de 307 MCNY (pour une contrevaletur de 43 millions d'euros) afin de couvrir le risque de change associé à des factures à payer à la filiale eGT. Au 31 Décembre 2021, la juste valeur de ces swaps est de 66 Keuros.

La direction des Achats de Renault s.a.s peut être amenée à couvrir en partie son risque sur les matières premières à l'aide d'instruments financiers tels que des achats de swaps, options d'achat et de tunnels. Ces couvertures sont liées à des opérations physiques d'achats pour les besoins des usines concernées. Elles sont contraintes par des limitations en volume, durée et seuils de prix. Au 31 décembre 2021, les opérations de couverture de matières premières en cours se rapportent à des achats futurs d'aluminium, de palladium, de platine, de plomb, de cuivre et de nickel.

Dans le cadre du Brexit, Renault s.a.s avait décidé de couvrir une partie des flux prévisionnels d'encaissements en livre sterling en provenance de Renault UK en 2020 (notionnel de 667 millions d'euros et une juste valeur de 6 millions d'euros), il n'y a plus de couverture au 31 Décembre 2021.

Des accords de partenariat avec Oyak en Turquie ont été signés en 2018 qui incluent des options de vente et d'achat des titres ne donnant pas le contrôle (puts et calls) parfaitement symétriques permettant sous certaines conditions à Renault s.a.s d'acquérir les parts d'Oyak dans Oyak Renault (call) et de vendre ses parts dans Mais (put) et permettant à Oyak de vendre ses parts dans Oyak Renault (put) et d'acquérir les parts de Renault s.a.s dans Mais (call). Le prix d'exercice du put est déterminé, en cas d'exercice de ce dernier, par trois experts indépendants qui devront être nommés à la date d'exercice. L'analyse des contrats n'a pas mis en évidence de circonstances qui

échapperaient au contrôle de Renault SA permettant à Oyak d'exercer son put sans contestation possible de Renault SA. En conséquence aucune dette n'a été comptabilisée à ce titre au 31 décembre 2021.

Renault s.a.s dispose d'une option d'achat lui permettant de monter au capital à hauteur de 70% et de prendre le contrôle de la société Whylot à horizon 2023. Cette option d'achat est subordonnée à l'atteinte d'objectifs par Whylot et n'est pas exerçable au 31 décembre 2021. Aucune dette n'est enregistrée au titre de cet engagement.

La société Renault s.a.s avait reçu le 19 décembre 2019 une notification provisoire de redressement fiscal au titre des prix de transfert pour l'exercice 2016 qui a été complétée par une notification en date du 24 juin 2021 au titre des exercices 2017 et 2018. Les montants les plus significatifs de ces notifications provisoires sont contestés par Renault Group et n'ont pas été provisionnés dans les comptes au 31 décembre 2021.

La société Renault España SA a reçu une notification de redressement fiscal au titre des prix de transfert pour un montant de 212 millions d'euros fin 2020 que Renault Group conteste. Une procédure de règlement amiable entre la France et l'Espagne a été lancée en 2021. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de cette notification, dans la mesure où le Groupe estime que la probabilité d'avoir gain de cause est forte.

La société Renault Samsung Motors basée en Corée du Sud a fait l'objet d'un redressement fiscal sur la période 2007-2011 sur le niveau de royalties payées à Renault sas. Ce litige a fait l'objet d'un accord en 2017 et est soldé, mais le risque de redressements sur les années postérieures à 2012 persiste. Renault a lancé en 2016 une demande d'APA (« Advance Pricing Agreement ») qui est toujours en cours de discussion entre les autorités fiscales coréenne et française. Aucun montant n'a été provisionné à ce titre entre 2012 et le 31 décembre 2021 du fait de l'impossibilité d'estimer de façon fiable le montant des redressements potentiels.

Dans le cadre de la procédure en cours en France sur le dossier «émissions», et faisant suite à l'ouverture le 12 janvier 2017 d'une information judiciaire sur demande du Parquet de Paris, la société Renault s.a.s. a été mise en examen pour tromperie le 8 juin 2021. Renault s.a.s a déposé en juillet 2021 d'une part un cautionnement de 20 millions d'euros (note D.5.5.) pour garantir sa représentation à tous les actes de procédure et pour l'éventuel paiement des dommages et amendes et d'autre part, et a émis une garantie bancaire le 08 octobre 2021 d'un montant de 60 millions d'euros pour indemniser les éventuels préjudices. Renault conteste avoir commis la moindre infraction et rappelle que ses véhicules ont tous et toujours été homologués conformément aux lois et réglementations en vigueur à l'époque. Les éventuelles conséquences sur les suites de la procédure en cours ne peuvent être estimées de façon fiable à ce stade et aucune provision au titre de ces procédures n'a été comptabilisée dans les comptes.

F.5. APPARTENANCE A UN GROUPE

Les comptes de Renault s.a.s sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de Renault Group. Ces derniers sont établis par Renault S.A., immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 780 129 987, dont le siège social se situe au 13-15 Quai Le Gallo à Boulogne Billancourt (92), où les états financiers peuvent être obtenus.

F.6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En millions d'euros) Avant affectation du résultat

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau (1)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur inventaire des titres détenus
PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				
Auto Chassis International	105	(15)	100	76
Fonderie de Bretagne	3	(121)	100	(135)
I-DVU	3	14	100	34
JMEV	106	(86)	50	20
Immobilière d'Epone	44	61	55	380
Lada Auto Holding	193		68	835
Maubeuge Construction Automobile	9	(11)	100	43
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S	21	55	51	335
RCI Banque	100	2 605	100	6 087
Renault Algérie	7	100	100	62
Renault Argentine SA	55	27	87	195
Renault Beijing Automotive	2	29	100	19
Renault Belgique Luxembourg	19	5	100	21
Renault CSC	0	0	100	0
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda	2	1	2	0
Renault Nissan Hrvatska d.o.o	0	4	100	6
Renault Développement Industriel et Commercial	160	(106)	100	1313
Renault Do Brasil	379	(375)	100	315
Renault Environnement	14	32	100	63
Renault Espana SA	127	1047	100	1 161
Renault Finance	140	476	100	778
Renault India Private Limited	634	(547)	16	0
Renault Italia	3	8	100	20
Renault Commerce Maroc	5	2	80	35
Renault Mécanique Roumanie	72	13	99	86
Renault Mexico	32	13	100	50
Renault Mobility As an Industry	210	(16)	100	101
Renault Deutschland AG	11	27	60	18
Renault Nederland	2	5	60	6
Renault Österreich GmbH	5	3	100	20
Renault Portuguesa	38	8	72	47
Renault Commercial Roumanie Srl	0	1	100	16
Renault Nordic AB	0	(2)	100	8
Renault Retail Group	10	(2)	100	(27)
Renault Russia	80	15	100	196
Renault Nissan Slovenia d.o.o.	1	4	100	11
Renault Service Maroc	0	0	100	0
Renault Sport Racing	1	(1)	87	5
Renault Suisse SA	5	3	100	1
Renault SW Labs	0		100	37
Renault Tanger Exploitation	42	(21)	100	23
Renault Tanger Méditerranée	210	(1)	100	242
Renault Technologie Roumanie	78	3	51	45
Renault UK	3	28	60	39
Renault Ukraine	0	4	100	12
Renault Venture Capital	30	(5)	100	29
Revoz d.d	55	4	100	154
SCI Guyancourt	1	181	99	310
Société Immobilière pour l'Automobile	124	14	100	143
SICOFRAM	331	(9)	100	350
SIRHA	40	10	100	49
I-DVE	0	0	100	3
Renault DREAM	10	0	99	11
SAMARA	0	5	100	5
SNC Renault Cléon	28	0	99	250
SNC Renault Douai	30	(7)	99	127
SNC Renault Flins	15	(2)	99	67
SNC Renault Sandouville	15	(5)	99	106
Société de Transmissions Automatiques	12	1	100	22
Société des Automobiles Alpine	4	1	100	6
Sodicam 2	1	0	100	5
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA	1	31	72	45
Sofrastock International	2	(2)	100	6
Société Marocaine de Constructions Automobiles	6	54	91	69
SOVAB	8	1	100	7
Autres (dont Renault Industrie Belgique : +38 M€, Industria De Conjuntos Mecanicos Aconcagua SA +22M€, Renault Irlande : +16M€, Renault Nissan Bulgaria : +5 M€, Vehicule Distributors Australia Pty Ltd + 4M€, Elto Holding: +3M€)				88
TOTAL PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE				14 451

Sociétés	Prêts et avances consentis par RENAULT s.a.s et non remboursés	Chiffre d'affaires HT 2021	Bénéfice net ou perte 2021	Engagements Hors Bilan donnés	Dividendes encaissés par RENAULT s.a.s en 2021
PARTICIPATIONS ÉVALUÉES PAR ÉQUIVALENCE					
Auto Chassis International		464	(12)		
Fonderie de Bretagne		23	(17)		
I-DVU		148	16		18
JMEV		55	(25)		
Immobilière d'Epone		21	86		3
Lada Auto Holding			(0)		
Maubeuge Construction Automobile		318	3		
Oyak Renault Otomobil Fabrikalari A.S		3 288	308		61
RCI Banque		1212	759		1000
Renault Algérie		109	(4)		
Renault Argentine SA		735	138	33	
Renault Beijing Automotive		49	8		3
Renault Belgique Luxembourg		84	5		3
Renault CSC		1	(0)		
Renault Do Brasil Comercio E Participações Ltda		113	9		
Renault Nissan Hrvatska d.o.o		136	2		9
Renault Développement Industriel et Commercial			64		
Renault Do Brasil		1721	53		
Renault Environnement			15		
Renault Espana SA		5 157	17		
Renault Finance			47		50
Renault India Private Limited		656	(18)		
Renault Italia		2 478	18		
Renault Commerce Maroc		895	22		7
Renault Mécanique Roumanie		136	1		0
Renault Mexico		273	4		
Renault Mobility As an Industry		0	(102)		
Renault Deutschland AG		1501	31		
Renault Nissan Nederland		623	3		
Renault Österreich GmbH		555	12		3
Renault Portuguesa	71	425	1		4
Renault Commercial Roumanie Srl		772	8		2
Renault Nordic AB		412	1		
Renault Retail Group		4 314	74		
Renault Russia		1817	16	6	
Renault Nissan Slovenia d.o.o.		438	6		20
Renault Service Maroc			0		1
Renault Sport Racing		205	2		
Renault Suisse SA		500	3		1
Renault SW Labs		97	22		
Renault Tanger Exploitation		2 648	(1)		
Renault Tanger Méditerranée		102	0		1
Renault Technologie Roumanie		166	8		4
Renault UK		1 188	3		
Renault Ukraine		230	9		6
Renault Venture Capital			4		
Revoz d.d		1212	6		23
SCI Guyancourt		61	26		27
Société Immobilière pour l'Automobile		7	4		19
SICOFRAM		2	57		
SIRHA			(0)		
I-DVE		195	30		32
Renault DREAM		102	20		24
SAMARA		14	1		
SNC Renault Cléon		641	10		12
SNC Renault Douai		281	3	1	
SNC Renault Flins		328	3	1	
SNC Renault Sandouville		241	3		
Société de Transmissions Automatiques		279	(9)		
Société des Automobiles Alpine		150	(1)		2
Sodicam 2		51	0		
Sociedad de Fabricacion de Automotores SA		580	16		
Sofrastock International		37	1		
Société Marocaine de Constructions Automobiles		716	15		
SOVAB		2 045	9	1	17

F.7. MENTIONS RELATIVES AUX PRINCIPALES PRISES DE PARTICIPATION

Les prises de participation effectuées dans l'exercice sont les suivantes :

Sociétés	Nombre de titres acquis	Montant de la transaction (en millions d'euros)	% de capital détenu	
			2021	2020
Lada Auto Holding LLC		1 335	67,69%	
Renault Brilliance Jinbei Automotive Co., Ltd		38	49,00%	49,00%
Verkor	166 667	25	23,64%	
Mobility Trader Holding GmbH	2 253	20	3,24%	
Renault Mobility As an Industry	15 673 520	16	100,00%	100,00%
Kadensis	1 505 000	15	86,18%	100,00%
Whylot	80	10	21,28%	
HyVia	4 462 505	4	50,00%	
Alliance Rostec Auto B.V.	28 919 987	4	67,69%	67,61%
Elto Holding	150 000	1	100,00%	100,00%
Renault Group Otomo.Anonim Sirketi	20 000 000	1	100,00%	
Girève	750	1	14,36%	13,33%
Renault Digital	617	1	100,00%	100,00%

F.8. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture à mentionner.

F.9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document d'enregistrement universel de Renault Group mentionne cette information.